



# Agence de promotion économique du Canada atlantique

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 1999

Canada

## **Présentation améliorée des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-4/2-1999

ISBN 0-660-61014-0



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7042  
Télécopieur : (613) 957-7044

# **Agence de promotion économique du Canada atlantique**



## **Rapport sur le rendement**

**Pour la période se terminant  
le 31 mars 1999**

---

**Ministre de l'Industrie**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé</b> .....	<b>i</b>
<b>Principaux engagements en matière de résultats</b> .....	<b>iii</b>
<b>Partie I : Messages</b> .....	<b>1</b>
Message du Ministre pour le Portefeuille .....	1
Message du Secrétaire d'État .....	3
<b>Partie II : Aperçu de l'Agence</b> .....	<b>5</b>
1. Mandat et mission .....	5
2. Cadre de fonctionnement .....	5
a) Position au sein du gouvernement .....	5
b) Partenariats .....	6
c) Démarche en matière de développement .....	6
d) Orientations stratégiques .....	7
e) Programmes .....	8
3. Organisation de l'Agence .....	9
Figure 1 : Liens entre l'organisation et les secteurs d'activité .....	12
<b>Partie III : Rendement de l'Agence</b> .....	<b>13</b>
1. Résumé des attentes en matière de rendement .....	13
2. Renseignements financiers .....	14
3. Réalisations de l'Agence .....	14
4. Réalisations par secteur d'activité .....	15
Rendement du secteur Développement .....	15
Figure 2 : Dépenses de l'APECA en 1998-1999 .....	17
4. A. Accroissement de l'activité économique .....	18
4. B. Acquisition de compétences et formation en gestion dans les PME .....	29
4. C. Développement économique des collectivités .....	36
Rendement du secteur de l'Administration générale .....	42
<b>Partie IV : Groupement des rapports</b> .....	<b>43</b>
Bogue de l'an 2000 .....	43
Stratégie de l'APECA en matière de développement durable .....	43
Réalizations reliées à la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles .....	44



## LISTE DES SIGLES

<b>ASC</b>	Agence spatiale canadienne
<b>CLDE</b>	Corporation locale de développement économique
<b>CSEC</b>	Centre de services aux entreprises du Canada
<b>DEC</b>	Développement économique des collectivités
<b>EDER</b>	Entente sur le développement économique régional
<b>EDI</b>	Échange de données informatisé
<b>FCI</b>	Fondation canadienne pour l'innovation
<b>FRDICI</b>	Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël
<b>ICPEI</b>	Institut des conseillers en petites entreprises inc.
<b>LPPE</b>	Loi sur les prêts aux petites entreprises
<b>MES</b>	Mesure sur l'économie du savoir
<b>NGC</b>	Norme générale de classification
<b>ODR</b>	Organisme de développement économique régional
<b>PARPC</b>	Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
<b>PDE</b>	Programme de développement des entreprises
<b>PGE</b>	Pratiques de gestion des entreprises
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PTIC</b>	Programme Travaux d'infrastructure Canada
<b>RIR</b>	Retombées industrielles et régionales
<b>SC</b>	Services-conseils
<b>SDD</b>	Stratégie de développement durable
<b>SECB</b>	Société d'expansion du Cap-Breton



## RÉSUMÉ

En 1998-1999, l'APECA a célébré le douzième anniversaire de son travail de collaboration avec les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique en vue d'améliorer les perspectives économiques de la région. L'Agence a poursuivi ses efforts visant à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs économiques prioritaires et à instaurer un climat propice au développement des entreprises.

Au cours de ce dernier exercice, l'Agence a mis en oeuvre un vaste éventail de programmes destinés à apporter un soutien direct ou indirect aux PME. Le soutien indirect a représenté environ 60 % des dépenses de l'Agence et a porté sur toute une gamme d'activités, dont la prestation de services d'information et de conseils en gestion auprès des PME, la création de partenariats avec les provinces pour la mise en place d'une infrastructure stratégique dans des secteurs clés comme l'économie fondée sur le savoir, la fourniture d'information et d'occasions de promotion aux PME cherchant à développer leurs marchés d'exportation, et un travail auprès des collectivités, notamment celles en milieu rural, en vue d'élaborer des outils nécessaires à un développement économique durable.

Le soutien direct aux PME a représenté un peu plus de 40 % des dépenses de l'Agence. Il a pris principalement la forme de contributions remboursables sans intérêt affectées au lancement, à l'expansion ou à la modernisation d'entreprises. En règle générale, les PME admissibles oeuvrent dans des secteurs économiques clés comme l'industrie fondée sur le savoir, des fabricants ou des sociétés qui se préparent à exporter leurs produits. Le soutien aux entreprises révèle un rapport avantages-coûts élevé par rapport à d'autres dépenses de développement; il a été source d'emplois, et il est venu combler une lacune sur le plan de l'accès aux capitaux pour les PME de la région de l'Atlantique.

Les entreprises qui se sont prévaluées des programmes de l'APECA ont dégagé un solide taux de rendement. Ainsi, au cours de la période 1989-1996, le revenu gagné par les clients de l'APECA a crû de l'ordre de 24 %, comparativement à 13 % pour l'ensemble des entreprises de la région de l'Atlantique. Le taux de survie de trois à cinq ans des entreprises nouvellement démarrées qui ont reçu l'appui de l'APECA atteint plus du double de celui observé en moyenne pour les entreprises du Canada atlantique. En outre, les programmes de l'Agence ont permis de créer ou de maintenir 14 800 emplois en 1998-1999. Ces résultats font ressortir jusqu'à un certain point la façon dont le travail de l'Agence contribue à l'atteinte d'un des grands objectifs du gouvernement, à savoir stimuler la création d'emplois et la croissance économique.

L'APECA s'était donné trois grands objectifs pour 1998-1999. Premièrement, l'Agence a cherché à promouvoir l'activité économique dans la région de l'Atlantique en créant des emplois et en augmentant les revenus gagnés. À cette fin, elle a fourni de l'assistance financière à 1 017 entreprises, travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux au soutien de secteurs clés de développement économique, favorisé le développement d'industries fondées sur l'information et fait connaître la région comme destination touristique grâce à des efforts qui ont entraîné de nouvelles dépenses touristiques de plus de 36 millions de dollars.

Deuxièmement, l'Agence a cherché à promouvoir le renforcement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion des PME de la région de l'Atlantique. Parmi les réalisations de l'Agence dans ce secteur, on compte des partenariats avec les ministères de l'Éducation de la région pour la prestation de programmes d'entrepreneurship dans les établissements d'enseignement publics, l'offre de prêts, de conseils et de formation à 454 jeunes pour le lancement ou l'expansion de leur entreprise, ainsi que des activités de promotion des exportations qui ont permis à près de 100 PME de commencer à exporter.

Troisièmement, l'Agence a cherché à favoriser le développement économique des régions rurales par des interventions communautaires. Cet accent sur la satisfaction des besoins de développement économique des milieux ruraux vient aussi en réponse à une priorité du gouvernement, en l'occurrence celle d'élargir les possibilités pour les collectivités rurales du pays. Pour atteindre cet objectif, l'Agence a travaillé de pair avec les corporations locales de développement économique (CLDE). En 1998-1999, les prêts consentis par ces corporations aux PME de la région ont totalisé 35,6 millions de dollars et entraîné la création ou le maintien de 3 000 emplois. Afin d'assurer une large diffusion de l'information, l'Agence a appuyé les Centres de services aux entreprises du Canada des quatre provinces, lesquels ont répondu à 133 000 demandes de renseignements. L'Agence a également collaboré avec les collectivités touchées par le déclin des pêches à la recherche de solutions de rechange durables et assuré un soutien de transition aux collectivités touchées par des circonstances particulières telles que des fermetures de bases militaires ou la cessation du service de traversier entre Borden (Île-du-Prince-Édouard) et Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick).

Ce rapport de rendement est disponible sur Internet à l'adresse [www.acoa.ca](http://www.acoa.ca).

# PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Fournir aux Canadiens et Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Parties du rapport de 1999 sur le rendement de l'APECA où ces aspects sont traités :
une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ croissance durable de l'emploi grâce à une approche fédérale-provinciale coordonnée du développement économique</li> <li>▶ commercialisation de la technologie et sa diffusion par le biais de partenariats entre les établissements de recherche et le secteur privé à l'échelle nationale et internationale</li> <li>▶ emplois et nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour le développement des petites et moyennes entreprises dans la région de l'Atlantique</li> <li>▶ accès à des marchés importants pour les entreprises de la région de l'Atlantique</li> <li>▶ recettes générées par le tourisme et par de nouveaux produits touristiques mis au point pour la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Partie III - 4A, i Page 18</li> <li>▶ Partie III - 4A, ii Page 20</li> <li>▶ Partie III - 4A, iii Page 21</li> <li>▶ Partie III - 4A, v Page 24</li> <li>▶ Partie III - 4A, vi Page 24</li> </ul>
le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ une amélioration des pratiques de gestion dans les PME</li> <li>▶ accroissement du nombre de nouveaux exportateurs et du nombre de participants à la formation de préparation à l'exportation</li> <li>▶ organisation de cours en entrepreneurship à tous les niveaux du système scolaire en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Éducation</li> <li>▶ participation à des programmes d'entrepreneurship qui traitent des besoins particuliers de groupes tels les Autochtones et les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Partie III - 4B, i Page 28</li> <li>▶ Partie III - 4B, ii Page 30</li> <li>▶ Partie III - 4B, iii Page 31</li> <li>▶ Partie III - 4B, iv, v Page 32-33</li> </ul>
de meilleures perspectives d'avenir grâce au développement économique des collectivités, l'accent étant mis sur les régions rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de prêts et d'emplois créés et préservés en milieu rural grâce aux services de conseils aux PME et aux services de financement offerts par les Corporations locales de développement économique</li> <li>▶ amélioration de l'accès aux services gouvernementaux (p. ex. financement, conseils et information)</li> <li>▶ prise en charge du développement économique et de la création d'emplois de remplacement par les collectivités dans les secteurs touchés par la fermeture de la pêche du poisson de fond dans l'Atlantique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Partie III - 4C, i Page 35</li> <li>▶ Partie III - 4C, ii Page 36</li> <li>▶ Partie III - 4C, iii Page 38</li> </ul>



# PARTIE I : MESSAGES

## Message du Ministre pour le Portefeuille

À l'aube du nouveau millénaire, le Canada, fort et dynamique, est bien placé pour assumer un rôle d'avant-garde dans l'économie mondiale du savoir et pour en faire profiter tous les membres de sa population. La nouvelle économie mondiale diffère fondamentalement de celle que nous avons connue pendant la majeure partie du siècle qui s'achève : ses principales pierres d'angle sont le savoir, l'information, l'innovation et la technologie, et elle évolue à un rythme sans précédent. Aujourd'hui, il est important que les entreprises et les particuliers soient branchés à l'inforoute, mais demain, ce sera une nécessité absolue. Les communications électroniques abattent les obstacles que sont la distance et le temps, et les effets de ce phénomène se font sentir partout au Canada, depuis les plus grandes métropoles jusqu'aux régions éloignées où l'autoroute de l'information est la seule autoroute!

### *Les membres du Portefeuille de l'Industrie*

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Agence spatiale canadienne  
Banque de développement du Canada\*  
Commission du droit d'auteur Canada  
Conseil canadien des normes\*  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada  
Conseil national de recherches Canada  
Développement économique Canada pour les régions du Québec  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
Industrie Canada  
Statistique Canada  
Tribunal de la concurrence

*\* N'est pas tenu de soumettre un rapport du rendement*

Pour conserver au Canada sa place à l'avant-garde de cette économie mondiale, le gouvernement investit beaucoup dans le savoir, l'innovation et la connectivité, de manière à créer des emplois bien payés et à améliorer le niveau de vie de la population canadienne. En ma qualité de ministre de l'Industrie, je dirige un portefeuille qui rassemble la majorité des ministères et organismes fédéraux auxquels il incombe de promouvoir l'innovation par le biais des sciences et de la technologie et de faire avancer le savoir. Le Portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 p. 100 de tous les fonds fédéraux consacrés aux S-T, il mène une vaste gamme de programmes pour aider les entreprises (en particulier, les petites et moyennes entreprises) dans toutes les régions du pays, il a mis sur pied un cadre de fonctionnement du commerce électronique qui sert de modèle au monde entier et il assure avec souplesse un soutien aux exportateurs : c'est pourquoi il représente un outil puissant dont le gouvernement se sert

pour aider le Canada à opérer la transition à l'économie et à la société du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle.

La tendance à la mondialisation comporte d'autres défis pour le Canada, dont l'économie est une des plus ouvertes du monde. Le Portefeuille de l'Industrie collabore avec les secteurs public et privé et avec les milieux universitaires pour aider les entreprises canadiennes à faire face et à s'adapter à ces défis, de manière qu'elles puissent devenir et demeurer compétitives sur le marché mondial. Par son programme d'action, le gouvernement cherche fondamentalement à saisir les occasions qu'offre l'économie mondiale afin de créer des emplois et d'engendrer la prospérité pour les Canadiennes et les Canadiens; or, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de mettre ce programme à exécution.

Je suis heureux de présenter ce rapport du rendement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le rapport montre comment elle a contribué à réaliser le programme du gouvernement, en décrivant les engagements qu'elle a pris et en faisant valoir la mesure dans laquelle elle a réussi à remplir ces derniers au cours de l'exercice 1998-1999.

Parmi les nombreuses réalisations qui ont marqué cette période, les efforts menés par l'APECA pour établir des liens entre des entreprises de la région de l'Atlantique et des partenaires de l'étranger pour l'exécution de travaux conjoints de recherche-développement ont été particulièrement efficaces. L'Agence a aussi joué un rôle important dans la promotion de nouveaux partenariats entre le secteur privé et les établissements de recherche de la région, de nouvelles occasions d'affaires pour les jeunes et un accroissement des exportations pour les PME de la région de l'Atlantique.

Je suis fier de ce que le Portefeuille de l'Industrie fait pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs primordiaux, à savoir édifier un Canada toujours plus fort, créer des débouchés pour tous les Canadiens et investir dans le savoir et dans l'innovation.

---

L'honorable John Manley, C.P., député

## **Message du Secrétaire d'État**

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a pour mandat d'aider les Canadiens et les Canadiennes de l'Atlantique à bâtir une économie plus solide. L'APECA encourage les entreprises, appuie leur croissance et favorise la productivité de tous les secteurs qui créent de l'emploi et qui renforcent l'économie régionale.

L'APECA fournit aux Canadiens et aux Canadiennes de l'Atlantique les outils de développement de l'entreprise nécessaires à leur survie et à leur succès sur le plan commercial. Par ailleurs, elle investit dans l'environnement économique du Canada atlantique afin d'améliorer les conditions sur lesquelles repose la croissance à long terme des entreprises.

Le présent rapport se veut une revue des objectifs que se sont fixés l'APECA et ses partenaires, des activités qu'ils ont entreprises et des résultats qu'ils ont obtenus.

Par exemple, mentionnons que les programmes de l'APECA ont permis de créer et de préserver 14 800 emplois au cours de l'exercice 1998-1999. De plus, comme l'Agence voulait encourager la création de fonds d'investissement additionnels du secteur privé, elle a contribué à la création du Fonds catalyseur pour les collectivités, un fonds de 2 millions de dollars visant à aider le lancement d'entreprises rurales en leur offrant des capitaux propres ou des prêts pouvant atteindre 150 000 \$. Elle a également contribué à la création d'un fonds de micro-prêts de 500 000 \$ administré par la Women's World Finance Association du Cap-Breton et la Banque Royale du Canada. De même, au chapitre du commerce, l'APECA s'était fixé pour objectif d'aider 80 entreprises du Canada atlantique à prendre part à la formation sur la préparation à l'exportation, un cours financé par l'Agence qui a finalement été offert à près de 300 entreprises.

Voilà trois des nombreux objectifs qu'a atteints ou dépassés l'APECA. Mais surtout, le rapport montre de quelle manière l'Agence a travaillé en partenariat avec les provinces, les organismes locaux de développement économique, le milieu de la recherche et du développement et le secteur privé pour atteindre des résultats mesurables dans les domaines d'importance stratégique que sont le développement de l'entrepreneuriat, le commerce, l'innovation et la technologie, le développement des compétences et l'accès au capital.

Cette approche coopérative du développement économique donne d'excellents résultats. Le présent rapport en donne un aperçu, pour consultation et analyse. Pouvons-nous faire mieux encore? Bien sûr, et c'est d'ailleurs l'engagement que je prends à l'endroit des Canadiens et des Canadiennes de l'Atlantique, c'est-à-dire de continuer à ne ménager aucun effort pour bâtir une économie plus solide à laquelle ils et elles peuvent participer pleinement.

---

L'honorable George Baker, C.P., député  
Secrétaire d'État  
Agence de promotion économique  
du Canada atlantique

## PARTIE II : APERÇU DE L'AGENCE

### 1 *Mandat et mission*

L'Agence tire son mandat de la partie 1 de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C., ch. G-5.7, connue également sous le nom de *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. La loi donne à l'APECA un vaste mandat pour le développement économique de la région de l'Atlantique.

#### *Mandat de l'APECA*



*Favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région.*

Pour remplir son mandat, l'APECA travaille en partenariat avec la population de la région de l'Atlantique à la poursuite du développement économique à long terme de la région.

### 2 *Cadre de fonctionnement*

#### a) **Position au sein du gouvernement**

L'APECA fonctionne dans le cadre du portefeuille de l'Industrie, qui réunit 13 ministères et organismes rendant compte de leurs activités au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Le mandat, la mission, les objectifs, les priorités et les services du portefeuille découlent de la stratégie nationale du gouvernement fédéral en matière d'*emploi et de croissance* et visent notamment à renforcer :

- ▶ le développement des petites et moyennes entreprises (PME);
- ▶ le commerce et l'investissement étranger;
- ▶ le développement technologique et l'innovation;
- ▶ les perspectives d'emploi pour les jeunes.

La démarche suivie par le portefeuille repose sur l'engagement de ses membres à coopérer efficacement dans le cadre de partenariats, une approche qui est au coeur même des mesures que prend l'APECA pour répondre aux besoins des PME de la région de l'Atlantique et améliorer leurs perspectives de développement.

Les efforts déployés par l'APECA en 1998-1999 ont contribué à l'avancement de bon nombre des priorités gouvernementales, telles qu'elles ont été énoncées dans le discours du Trône de septembre 1997. Pour mener à bien son objectif *d'emploi et de croissance*, le gouvernement s'est donné comme priorité de s'attaquer principalement aux dossiers des jeunes, des collectivités rurales, des PME et des communautés autochtones, ainsi qu'aux secteurs du commerce et de l'économie fondée sur le savoir. Le présent rapport expose certaines des réalisations de l'Agence dans ces secteurs jugés prioritaires.

## **b) Partenariats**

Le développement économique régional est une entreprise de longue haleine, complexe et multidimensionnelle. La démarche suivie par l'APECA en la matière repose sur les partenariats qu'elle a établis avec le milieu des affaires (PME et associations de gens d'affaires), les provinces, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, des établissements d'enseignement, ainsi qu'avec divers organismes publics ou communautaires oeuvrant dans le domaine du développement économique.

## **c) Démarche en matière de développement**

Pour remplir son mandat, l'Agence se livre à deux types d'activités :

- a) *elle met au service des nouveaux entrepreneurs et des entrepreneurs déjà établis de la région tout un éventail d'instruments et de ressources dont ils ont besoin pour assurer le développement de leur entreprise;*
- b) *elle veille à la coordination des programmes et activités de développement économique propres à la région de l'Atlantique et à ce qu'ils soient conçus de manière à améliorer le climat général de croissance des affaires.*

L'APECA travaille à améliorer la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique. Dans cette région, plus de 95 % des entreprises nouvelles sont des PME de moins de 100 salariés. Les PME créent 58 % de tous les nouveaux emplois.

#### **d) Orientations stratégiques**

Les orientations stratégiques de l'APECA portent principalement sur les moyens de faciliter la création et la croissance des PME, sur l'élimination des obstacles à cette croissance, sur la création d'un milieu propice au développement et sur la création de débouchés particuliers.

##### *i) Priorités stratégiques*

###### Politiques, défense des intérêts de la région et coordination

Offrir un programme ciblé de recherches en matière de politiques afin d'améliorer la compréhension des enjeux et d'établir un consensus, défendre les intérêts de la région de l'Atlantique et assurer une meilleure coordination des actions gouvernementales.

###### Innovation et technologie

Renforcer la capacité d'innovation des PME grâce au développement et à la commercialisation de nouvelles technologies et favoriser la croissance de secteurs stratégiques.

###### Commerce, investissement et tourisme

Accroître le nombre de nouveaux exportateurs ainsi que le volume de ventes des exportateurs existants, faire augmenter les investissements étrangers dans la région et soutenir l'industrie du tourisme de façon à favoriser la croissance.

###### Développement de l'entrepreneurship et acquisition de compétences

Contribuer à faire augmenter le nombre de Canadiens et de Canadiennes de la région de l'Atlantique qui choisissent de lancer leur propre entreprise et améliorer les chances de survie et de croissance des PME.

## ii) *Priorités horizontales*

### Développement économique des collectivités

Aider les collectivités à planifier et à réaliser leurs propres projets de développement économique et veiller à ce que toutes les activités de l'APECA soient orientées dans le sens des priorités établies pour le développement économique des régions rurales.

### Accès au capital

Assurer aux PME un accès plus facile au capital et à l'information, s'attaquer aux insuffisances du financement dans certains domaines que les prêteurs traditionnels jugent à risque élevé en portant une attention particulière aux secteurs stratégiques et aux groupes les plus touchés par ce problème (p. ex. les jeunes et les Autochtones).

### Adaptation

Tirer profit du réseau que l'Agence a établi et des connaissances qu'elle a acquises pour entreprendre, pour le gouvernement fédéral, des actions destinées à réduire les effets des baisses d'activité économique (p. ex. fermeture de bases militaires, fermeture de la pêche au poisson de fond).

## e) **Programmes**

Les grands programmes suivants forment le lien entre les orientations stratégiques de l'APECA et ses clients :

### ***Programme de développement des entreprises (PDE)***

- ▶ aide pour la mise sur pied, l'agrandissement et la modernisation de PME;
- ▶ offre de prêts sans intérêts et non garantis.

### ***Services-conseils (SC)***

- ▶ fourniture aux clients commerciaux d'un accès immédiat à des experts-conseils pour qu'ils puissent profiter de débouchés commerciaux ou résoudre des problèmes.

### *Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)*

- ▶ prestation de services de nature commerciale et fourniture de produits d'information aux PME ainsi qu'aux entrepreneurs éventuels;
- ▶ offre de services de lignes téléphoniques sans frais, de liaisons Internet, de télécopie et de visites sur place sans rendez-vous.

### *Programme Développement des collectivités*

- ▶ l'APECA soutient les corporations locales de développement économique (CLDE), des organismes autonomes à but non lucratif qui aident les entrepreneurs des régions rurales à obtenir l'information, les conseils et le capital dont ils ont besoin pour réussir.

### *Programme de COOPÉRATION*

- ▶ conclusion d'ententes-cadres fédérales-provinciales à frais partagés;
- ▶ investissements stratégiques au profit d'une industrie, d'un secteur, d'une collectivité ou d'une province.

### *Mesures d'adaptation*

- ▶ assistance aux collectivités dans la recherche de nouvelles formes d'emploi en réponse au déclin de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique;
- ▶ activités d'adaptation aux fermetures de bases visant à diversifier davantage l'activité économique et à faire naître de nouvelles perspectives d'emploi;
- ▶ programmes de réaménagement des régions de Borden et de Cape Tormentine visant à générer de nouvelles possibilités d'emploi pendant la transition du service de traversier au nouveau lien fixe entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

## **3**

### *Organisation de l'Agence*

#### **Structure des activités**

Le programme de l'APECA se divise en deux grands secteurs d'activité : développement et administration générale. La majorité des démarches de l'APECA axées sur la poursuite de ses objectifs relèvent du secteur développement. La fonction administration générale

extrait les fonctions administratives de l'Agence de ses activités directement reliées à la prestation des programmes.

Développement :

Ce secteur assure le soutien et la promotion des occasions de développement économique dans le Canada atlantique, avec un accent particulier sur les PME, par la planification, par des activités d'analyse et de recherche, par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région.

Administration générale :

Ce secteur assure une affectation et une gestion efficaces et rentables des ressources de l'APECA ainsi que la mise en place des systèmes et services administratifs nécessaires à la prise de décisions, à la reddition de comptes par les cadres et au contrôle des activités.

### **Structure organisationnelle**

Le Siège social de l'APECA est situé à Moncton (Nouveau-Brunswick). On y trouve les bureaux du président, des services Politiques et Programmes, Finances et Services corporatifs, Services juridiques et Ressources humaines.

Dans la capitale de chaque province de l'Atlantique se trouve un vice-président régional chargé de l'exécution des programmes de l'APECA. À Sydney (Nouvelle-Écosse), le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est chargé de l'application de la plupart des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Chaque vice-président a les pouvoirs délégués nécessaires pour approuver la plupart des projets et propositions touchant son territoire de compétence.

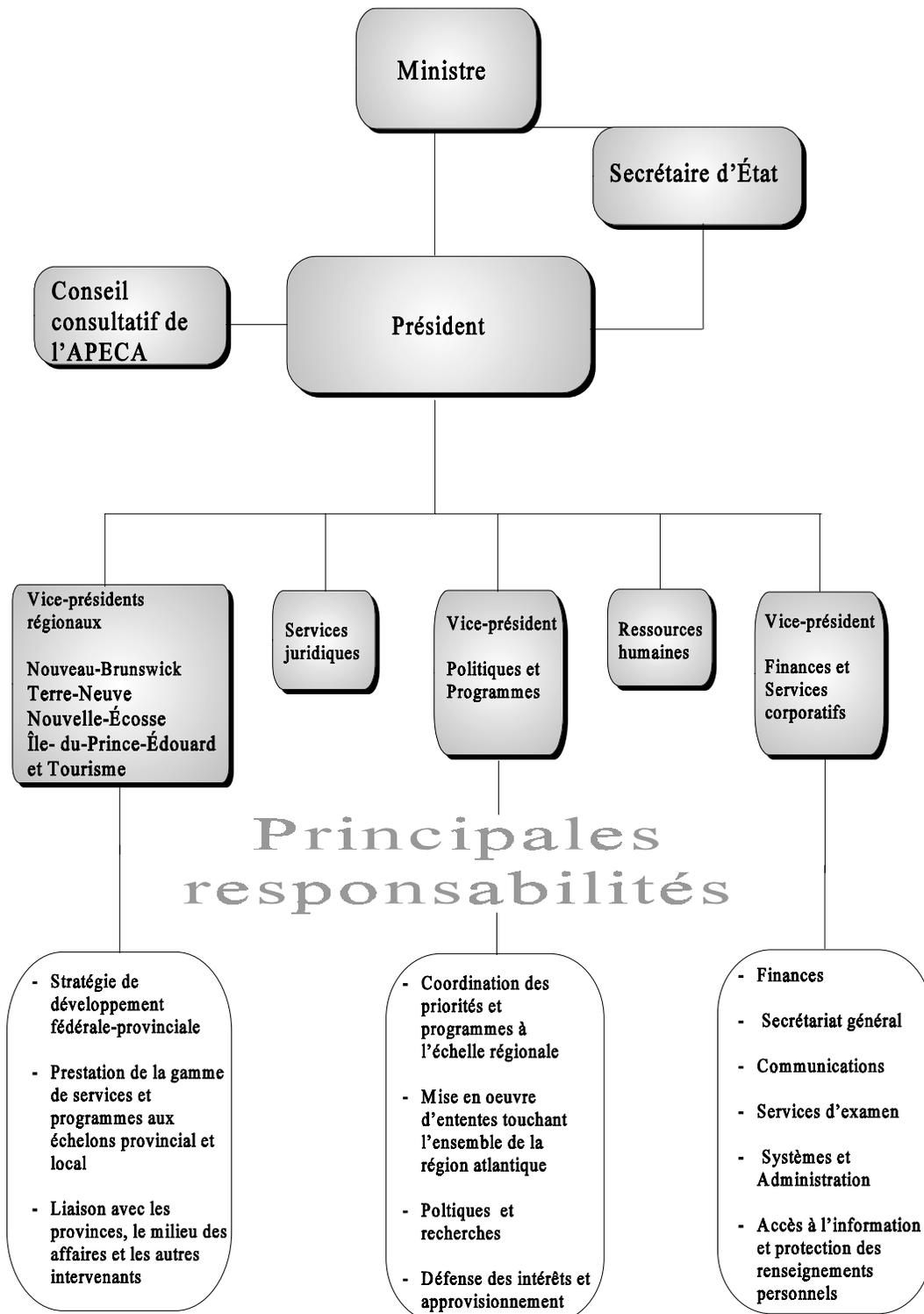
Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA défend les intérêts du Canada atlantique dans le cadre de l'établissement des politiques et programmes nationaux, notamment les intérêts des entrepreneurs de la région en matière d'octroi de marchés publics.

La Loi sur l'APECA prévoit l'établissement d'un conseil consultatif, lequel est formé du président de l'APECA et d'au maximum sept autres membres représentant toutes les régions du Canada atlantique.

Le président de l'APECA est aussi président du conseil et premier dirigeant de la Société d'expansion du Cap-Breton, société d'État créée par voie législative dont le mandat est de promouvoir le développement industriel sur l'île du Cap-Breton et d'aider à son financement, dans le but de créer de l'emploi hors du secteur houiller et de diversifier

l'activité économique de l'île. Bien que la SECB et l'APECA travaillent en étroite collaboration et que de nombreux programmes de l'APECA soient administrés par la SECB au Cap-Breton, cette dernière est une entité distincte et rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre et du secrétaire d'État. Son rapport ne fait donc pas partie du présent document.

**Figure 1 : Liens entre l'organisation et les secteurs d'activité**



## PARTIE III : RENDEMENT DE L'AGENCE

**1**

### *Résumé des attentes en matière de rendement*

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Se manifestant par :
une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ croissance durable de l'emploi grâce à une approche fédérale-provinciale coordonnée du développement économique</li> <li>▶ commercialisation de la technologie et sa diffusion par le biais de partenariats entre les établissements de recherche et le secteur privé à l'échelle nationale et internationale</li> <li>▶ emplois et nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour le développement des petites et moyennes entreprises dans la région de l'Atlantique</li> <li>▶ accès à des marchés importants pour les entreprises de la région de l'Atlantique</li> <li>▶ recettes générées par le tourisme et par de nouveaux produits touristiques mis au point pour la région</li> </ul>
le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans les petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ une amélioration des pratiques de gestion dans les PME</li> <li>▶ accroissement du nombre de nouveaux exportateurs et du nombre de participants à la formation de préparation à l'exportation</li> <li>▶ organisation de cours en entrepreneurship à tous les niveaux du système scolaire en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Éducation</li> <li>▶ participation à des programmes d'entrepreneurship qui traitent des besoins particuliers de groupes tels les Autochtones et les jeunes</li> </ul>
des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités locales, avec l'accent sur les régions rurales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ nombre de prêts et d'emplois créés et préservés en milieu rural grâce aux services de conseils aux PME et aux services de financement offerts par les Corporations locales de développement économique</li> <li>▶ amélioration de l'accès aux services gouvernementaux (p. ex. financement, conseils et information)</li> <li>▶ prise en charge du développement économique et de la création d'emplois de remplacement par les collectivités dans les secteurs touchés par la fermeture de la pêche du poisson de fond dans l'Atlantique</li> </ul>

## 2

*Renseignements financiers***Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1998-1999**

(en millions de dollars)

	Secteur <u>développement</u>	Secteur <u>adm. générale</u>	Total pour <u>l'Agence</u>
Dépenses prévues	309.5	11.2	320.7
<i>Total des autorisations</i>	349.1	12.9	362.0
<b>Dépenses réelles en 1998-1999</b>	<b>348.1</b>	<b>12.6</b>	<b>360.7</b>

## 3

*Réalisations de l'Agence*

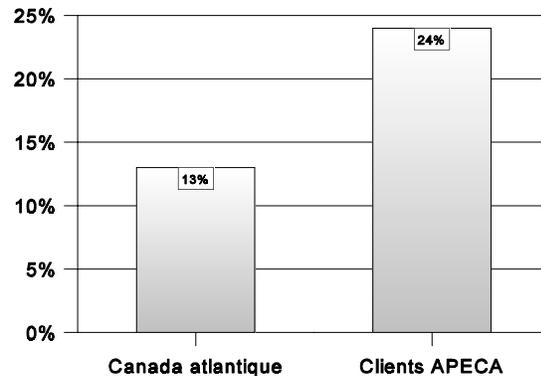
Bien qu'un budget relativement petit (représentant moins de 1 % du PNB de la région) et les difficultés économiques persistantes que connaît la région de l'Atlantique limitent la capacité de l'APECA d'apporter une amélioration substantielle à la performance économique de la région, les résultats obtenus par les clients de l'Agence sont prometteurs. Cette performance améliorée des clients de l'APECA, qui se mesure à l'aide d'indicateurs tels que la création d'emplois et l'augmentation du revenu gagné, ne peut qu'avoir des effets positifs sur la performance de l'économie régionale et, partant, de l'économie nationale.

Incidence sur le revenu gagné

À partir des données sur la dynamique de l'emploi de Statistique Canada pour la période 1989-1996 (les plus récentes données disponibles) qui englobent tous les secteurs, la masse salariale pour toutes les industries a augmenté de 13 % dans la région de l'Atlantique alors que pour les clients de l'APECA la hausse a atteint 24 %. De plus, selon les données de l'enquête de Statistique Canada sur les clients commerciaux de l'APECA, seulement 5 % des

**Augmentation du revenu gagné, 1989 -1996**

Toutes les Industries



Source - Statistique Canada - Données sur la dynamique de l'emploi.

entreprises auraient mené à terme leurs projets d'investissement si elles n'avaient pas bénéficié du soutien de l'Agence<sup>1</sup>.

#### Incidence globale sur l'emploi pour 1998-1999

Pour l'exercice 1998-1999, les programmes de l'APECA devraient créer ou préserver 14 800 emplois. Plusieurs caractéristiques de cette estimation doivent être soulignées. Premièrement, seuls les emplois associés à des projets représentant un apport différentiel sont inclus.<sup>2</sup> Deuxièmement, ce chiffre inclut les emplois indirects et induits découlant des dépenses des sociétés ayant reçu de l'aide et de celles de leurs employés. Ces effets ont été estimés à l'aide du modèle économique établi par le Conference Board du Canada pour la région de l'Atlantique.

## 4

### *Réalisations par secteur d'activité*

L'APECA répartit ses activités en deux grands secteurs. Le secteur Développement regroupe l'essentiel du travail de l'Agence, tandis que le secteur Administration générale ne représente que 3,5 % du budget annuel de l'Agence.

#### **Rendement du secteur Développement**

Les réalisations de l'APECA sur le plan du développement sont regroupées selon les trois grands engagements de l'Agence tels qu'ils sont énoncés dans le rapport annuel *Une gestion axée sur les résultats, 1998*, que le président du Conseil du Trésor a remis au Parlement. Ces engagements sont de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- A. une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique dans le but de créer des emplois et d'accroître les revenus gagnés;

---

<sup>1</sup>Statistique Canada - Enquête auprès des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique, 1997.

<sup>2</sup>Dans son rapport de novembre 1995, au chapitre 18, le vérificateur général définit ainsi le projet pour lequel il y a apport différentiel : « un projet qui n'aurait pas atteint la même ampleur, qui n'aurait pas été réalisé au même moment et au même endroit sans l'aide gouvernementale ». Il ressort d'enquêtes menées de manière indépendante par Statistique Canada auprès des clients de l'APECA que 95 % des projets n'auraient pas pu aller de l'avant de la façon prévue. Une enquête de suivi menée par l'APECA concernant les projets qui n'ont pas reçu d'aide montre que 91 % ne se sont pas matérialisés. Le vérificateur général, après une vérification exhaustive de l'APECA en 1995, a déterminé que 81 % des requérants n'avaient pas suffisamment de moyens pour obtenir les fonds nécessaires à l'exécution de leur projet. Pour évaluer l'incidence de son aide, l'APECA a utilisé un coefficient d'apport différentiel prudent de 0,67, ce qui signifie que pour 100 emplois générés par des projets profitant d'une aide gouvernementale, 67 seulement sont de fait comptés.

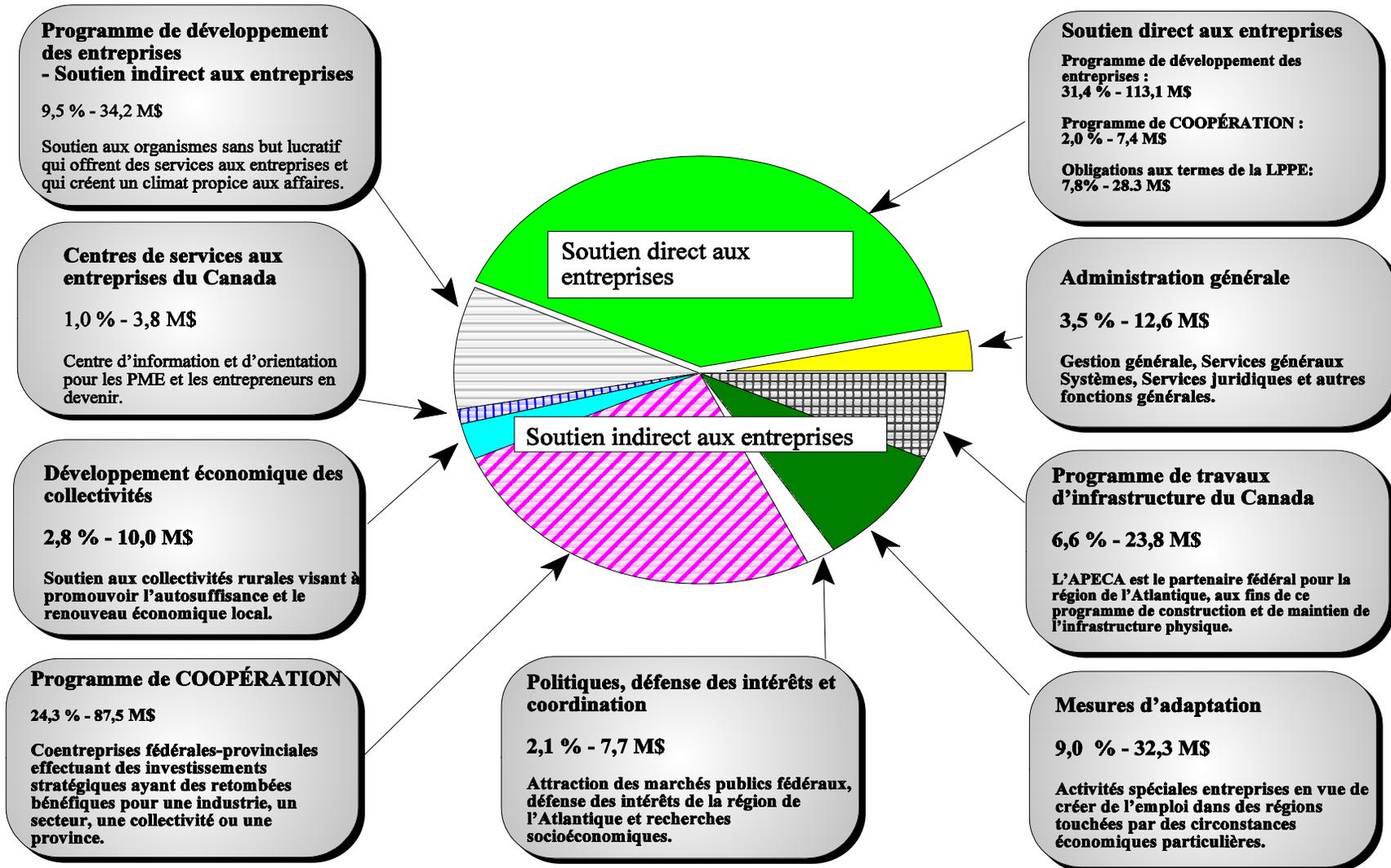
- B. le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion dans petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique;
- C. des possibilités économiques grâce au développement économique des collectivités locales, avec l'accent sur les régions rurales.

Le regroupement des données sur le rendement en fonction de ces trois engagements cadre avec les attentes définies dans la section Sommaire des plans, des priorités et des stratégies du *Rapport sur les plans et les priorités* de l'APECA pour 1998-1999.

Le total des dépenses du secteur Développement pour 1998-1999 a été de 348,1 millions de dollars, soit 96,5 % du budget de l'Agence (voir la figure 2).

## Figure 2 : Dépenses de l'APECA en 1998-1999

Total des dépenses de l'Agence : 360,7 M\$



## 4. A. Accroissement de l'activité économique



*Au centre des engagements de l'APECA se trouve la promotion d'une plus grande activité économique dans la région de l'Atlantique, dans le but de générer des occasions d'emploi et d'augmenter les revenus gagnés.*

Pour contribuer à accroître l'activité économique, l'APECA a accordé la priorité à un certain nombre d'activités. Ces diverses activités sont des pièces d'une toile plus vaste réunissant les projets mis de l'avant par l'APECA, par d'autres paliers d'administration publique et par des organismes communautaires sans but lucratif qui visent à stimuler le développement économique de la région et, par le fait même, à créer des emplois.

### i) Coopération fédérale-provinciale

<b>Objectifs :</b>	<b>Attentes :</b>	<b>Résultats :</b>
Offrir un financement destiné à aider les provinces de l'Atlantique à atteindre leurs objectifs communs de croissance durable de l'emploi par le biais :  - d'une expansion des exportations et d'une substitution des importations; - du développement de l'entrepreneurship; - du développement économique des collectivités; - d'une infrastructure stratégique; - d'investissements dans des secteurs clés.	Augmentation du nombre d'emplois créés et préservés.  Augmentation des revenus gagnés.  Augmentation des ventes et des exportations.	Gains réalisés dans le domaine de l'emploi.  Travail en collaboration avec les provinces pour mettre au point des outils de mesure pour les autres attentes en matière de coopération fédérale-provinciale.

### **Réalisations :**

Au cours de l'exercice 1998-1999, l'Agence a adopté une approche plus stratégique en ce qui regarde les dépenses effectuées dans le cadre des programmes fédéraux-provinciaux, ce qui a permis d'en arriver à une meilleure correspondance entre les projets et les priorités de l'APECA. Des investissements clés ont été faits dans des domaines tels que le tourisme, l'innovation, le commerce, l'entrepreneurship et le développement des compétences. Les programmes fédéraux-provinciaux demeurent

nettement orientés vers l'aide indirecte aux entreprises, comme le montre bien le fait qu'une proportion de 97 % des emplois directs créés ou préservés relèvent de cette catégorie par rapport à un faible 3 % pour ce qui est des initiatives en matière de commerce. Pour 1998-1999, le nombre d'emplois créés ou préservés grâce aux activités de COOPÉRATION est estimé à 4 600. Cette estimation est faite à l'aide du coefficient d'apport différentiel et tient compte des effets indirects et induits sur l'emploi.

Les investissements dans le secteur de la technologie de l'information (TI) jettent les bases d'une infrastructure essentielle dont les résultats se feront sentir pendant plusieurs années. Voici quelques exemples de projets lancés dans le domaine de la TI :

### **Nouvelle-Écosse**

- ▶ La Mesure sur l'économie du savoir (MES) est un projet fédéral-provincial engageant une somme de 35 millions de dollars qui, en catalysant d'autres investissements du secteur public, du secteur privé et des établissements d'enseignement, pourrait éventuellement aboutir à un investissement total supérieur à 60 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

### **Terre-Neuve**

- ▶ L'opération ONLINE, qui a pour but de faire progresser de secteur de la TI dans la province, a été lancée en 1997 avec un budget de 10 millions de dollars dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale. Elle repose sur un partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour cerner les débouchés possibles et sur un travail en collaboration avec des partenaires de la province et de l'extérieur pour l'exploitation de ces possibilités d'affaires. Il s'agit essentiellement d'une démarche proactive de développement économique dans un secteur ciblé.

### **Nouveau-Brunswick**

- ▶ Un projet de 3 millions de dollars entre le secteur privé et les gouvernements fédéral et provincial a appuyé la mise au point d'une technologie liant l'hôpital au domicile pour le télémonitorage directement à partir du centre de traitement des maladies cardiaques de patients ayant subi une chirurgie cardiaque et qui viennent de sortir de l'hôpital. L'état de ces patients sera surveillé pendant deux ou trois semaines après leur opération sans qu'ils aient à quitter leur domicile. Les patients pourront ainsi bénéficier de soins hospitaliers post-opératoires, et ce au moyen d'une ligne téléphonique standard. Ce projet a amené la formation d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé en vue du développement et de la commercialisation de ce produit de haute technologie de classe internationale.

## Île-du-Prince-Édouard

- ▶ Le Partenariat dans l'économie du savoir est un projet réalisé en commun par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et d'autres partenaires du secteur public et du secteur privé qui vise à favoriser l'innovation technologique ainsi que le recours à de nouvelles méthodes dans l'administration publique, l'enseignement et les entreprises commerciales. Il contribuera à créer des emplois et des débouchés dans les industries fondées sur le savoir. En deux ans d'activité, le partenariat a entraîné le lancement de quelques 40 projets évalués à plus de 2 millions de dollars au total.

### ii) Innovation et technologie - Partenariats de recherche-développement

<b>Objectifs :</b> Le développement et la commercialisation de nouveaux produits ou de nouveaux procédés, ainsi que la diffusion de la technologie.	<b>Attentes :</b> La création de quatre partenariats internationaux en R.-D. et de 15 partenariats nationaux entre des établissements de recherche et le secteur privé en vue du développement de nouveaux produits.	<b>Résultats :</b> L'objectif a été dépassé, tant en ce qui concerne les partenariats internationaux que les partenariats canadiens.
--	---	---

#### *Réalisations :*

Le travail de l'Agence visant à associer des entreprises de la région de l'Atlantique à des partenaires internationaux dans des projets de recherche-développement a obtenu beaucoup de succès, six nouveaux partenariats de ce type ayant été établis. Deux d'entre eux l'ont été sous le chapeau de la Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël (FRDICI), tandis que des projets tels que celui de *Swedepark* en Nouvelle-Écosse et celui du *Ocean Technology Fund* à Terre-Neuve font également partie du total. Autre exemple, l'Agence a apporté un soutien à la société AquaHealth Inc. de l'Île-du-Prince-Édouard pour la mise au point, en partenariat avec la société Vericore d'Angleterre, d'un séquençage de l'ADN pour les vaccins administrés aux poissons.

Un certain nombre d'établissements de recherche et d'organisations de premier plan recevant un appui de l'APECA ont contribué de manière importante à l'établissement de partenariats nationaux entre le secteur privé et les établissements de recherche. La Telecommunications Applications and Research Alliance (TARA), un établissement

de recherche en télécommunications situé en Nouvelle-Écosse, en est un excellent exemple. Les principaux parrains de cette organisation sont Maritime Telegraph and Telephone, Nortel, et Cisco Systems. TARA a également des liens avec plusieurs universités du Canada atlantique, le Centre canadien des communications maritimes et l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches Canada. En outre, cette organisation compte 42 membres locaux, nationaux et internationaux du secteur privé, dont plusieurs sont des PME. Neuf des nouveaux partenariats en R.-D. avec les PME lui sont attribuables. En se basant sur les principales organisations pour lesquelles il y a eu un suivi, y compris la TARA, le nombre de nouveaux partenariats en R.-D. établis entre des PME de la région de l'Atlantique et des établissements de recherche s'élève à 27, ce qui est nettement au-delà des résultats attendus qui étaient de 15 partenariats.

### iii) Accès aux capitaux pour les PME

<p><b>Objectif :</b> Faciliter l'accès aux capitaux à 3 000 petites et moyennes entreprises (PME) sur une période de trois ans par le biais du Programme de développement des entreprises (PDE).</p>	<p><b>Attente :</b> L'Agence s'attendait à aider 1 000 PME en 1998-1999 et à créer des emplois en conséquence.</p>	<p><b>Résultat :</b> Objectif atteint.</p>
<p>Favoriser la formation de nouveaux fonds d'investissement par le secteur privé.</p>	<p>Création d'au moins deux (2) fonds dans la région.</p>	<p>Objectif atteint.</p>

#### *Réalisations:*

Mille dix-sept (1 017) PME ont reçu au total 146 millions dollars en aide autorisée en vertu du Programme de développement des entreprises. On s'attend à ce que ce soutien direct aux PME aboutisse à la création (proportion de 76 %) ou à la préservation (proportion de 24 %) de 5 500 emplois. Cette estimation est faite en tenant compte du coefficient d'apport différentiel et des effets indirects et induits sur l'emploi.

L'APECA a participé à la création du Fonds catalyseur pour les collectivités, un fonds de 2 millions de dollars destiné à appuyer le démarrage d'entreprises en milieu rural sous forme d'une participation au capital ou d'un prêt jusqu'à hauteur de 150 000 \$. L'APECA et le Centre régional de développement coopératif ont contribué de façon égale à la création du fonds. L'APECA a également participé à la création du fonds de micro crédit de 500 000 \$ de la Women's World Finance Association du Cap-Breton

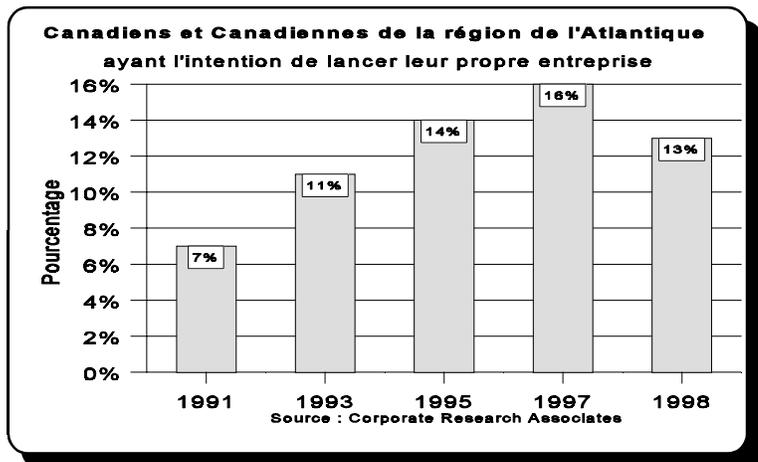
et de la Banque Royale du Canada, dont l'activité consiste à appuyer les femmes entrepreneurs de tout le Canada atlantique.

#### iv) **Entrepreneurship et acquisition de compétences - Intention de lancer une entreprise**

<b>Objectifs :</b>	<b>Attentes :</b>	<b>Résultats :</b>
Inculquer une culture entrepreneuriale par le biais de la promotion de l'esprit d'entreprise et de la création de petites entreprises.	En arriver à ce que d'ici l'an 2000 l'indice sur l'intention de lancer une entreprise atteigne 18 %.	La tendance à long terme demeure positive puisque l'indice a presque doublé depuis 1991, atteignant 13 % en novembre 1998. La possibilité d'atteindre l'objectif de 18 % reste incertaine, un suivi supplémentaire étant requis pour déterminer si la baisse observée en regard d'un indice de 16 % en 1997 ne constitue qu'une variation à court terme.

#### *Réalisations :*

On a observé depuis 1991 une tendance générale à la hausse de l'indice sur l'intention de la population de la région de l'Atlantique de créer une entreprise, la proportion étant alors de 7 %. Comme on pouvait s'y attendre, l'indice fluctue de temps à autre. Bien qu'il soit impossible d'isoler les causes exactes de ces variations, l'APECA maintiendra son objectif qui est de veiller à ce que le plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes de la région de l'Atlantique puissent s'inspirer de modèles entrepreneuriaux et reçoivent l'encouragement dont ils et elles ont besoin pour démarrer leur propre entreprise.



Bien que la mesure de l'intention de devenir entrepreneur chez la population dans son ensemble soit un indicateur utile, l'APECA va enrichir cette information au moyen d'une recherche axée sur les segments de la population (les jeunes notamment) vers

lesquels ont été dirigées ses activités de promotion et de conscientisation au cours des dernières années. À titre d'exemple, une recherche menée pour l'APECA par Angus Reid au cours de la dernière année indique que 64 % des jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique croient probable qu'ils ou qu'elles deviennent des entrepreneurs ou des entrepreneures. L'Agence va pousser plus loin l'analyse de ces indicateurs et en faire un suivi afin de découvrir la meilleure façon de faire en sorte que ces intentions se concrétisent.

Les activités visant à promouvoir l'entrepreneurship que parraine l'APECA se sont poursuivies en 1998-1999. De nouvelles versions des séries télévisées « *Leading Edge* » et « Temps d'Affaires » ont présenté un portrait d'entreprises de la région. Un guide de l'enseignant intitulé *Enseignement entrepreneurial - La filière atlantique* a été édité et distribué dans les écoles, les collèges communautaires et à d'autres intervenants. L'APECA a coparrainé, dans un salon des carrières, un stand nommé *You Corps* qui avait avant tout pour but d'aider les jeunes à comprendre de quelle façon ils peuvent créer leur propre emploi en lançant une entreprise. Un guide d'information sur la préparation d'un plan de démarrage d'une entreprise à l'intention des jeunes qui souhaitent devenir entrepreneur a été rédigé et mis à la disposition de tous les jeunes qui communiquent avec les Centres de services aux entreprises du Canada de la région de l'Atlantique.

#### v) **Approvisionnement**

<b>Objectif :</b>	<b>Attente :</b>	<b>Résultats :</b>
Accès à d'importants marchés publics pour les entreprises régionales.	Une activité économique accrue grâce à une part plus grande dévolue à la région de l'Atlantique dans l'attribution des principaux marchés fédéraux.	Plus de 183 millions de dollars d'engagements sur des retombées industrielles et régionales (RIR) obtenus grâce à l'intervention de l'APECA dans les grands projets fédéraux.

#### **Réalisations:**

Les RIR découlant du projet portant sur les hélicoptères de recherche et de sauvetage signalées dans le rapport de 1997-1998 sont maintenant visibles à Gander, les installations dernier cri pour les matériaux composites étant pratiquement terminées. Des équipes de travail sont déjà au Royaume-Uni pour y recevoir une formation sur les matériaux composites offerte par GKN Westland. La production devrait démarrer à l'automne 1999.

## vi) Tourisme

<b>Objectif :</b> Expansion et croissance de l'industrie du tourisme dans la région de l'Atlantique.	<b>Attente :</b> L'augmentation des recettes tirées du tourisme, un rendement de 10 \$ par dollar d'investissement dans une campagne de marketing, et des retombées économiques de 26 millions de dollars pour la campagne de 1998.	<b>Résultats :</b> Objectif non atteint en ce qui concerne le rendement sur l'investissement  Objectif dépassé pour ce qui est des retombées économiques.
---	--	--

### *Réalisations:*

La Mesure de marketing touristique du Canada atlantique est un projet annuel qui met en commun l'apport des gouvernement fédéral et provinciaux et celui du secteur privé dans le but de mettre en valeur l'ensemble de la région de l'Atlantique comme destination touristique auprès de marchés ciblés.

En vue de faire reposer le secteur du tourisme sur des bases durables, la campagne de 1998 a visé sept marchés des États-Unis ayant de bonnes liaisons aériennes avec la région qui avaient été désignés en 1997. Les efforts de marketing de 1998 ont donné un rendement de 9 \$ sur les investissements et généré des retombées économiques directes de 36,2 millions de dollars pour la région. Le rendement sur l'investissement obtenu en 1997 a été supérieur de 60 % à celui de 1998. Corollairement, les retombées économiques de 36,2 millions de dollars pour 1998 ont dépassé de 126 % celles observées en 1997.

## vii) Politiques, défense des intérêts et coordination

### a) Défense des intérêts de la région :

<b>Objectif :</b> Veiller à ce que les décisions portant sur les politiques et programmes fédéraux susceptibles d'avoir une incidence sur le développement économique du Canada atlantique tiennent compte des intérêts, préoccupations et priorités de la région.	<b>Attente :</b> Meilleure correspondance entre les programmes nationaux et les exigences du développement régional, renforcement des liens avec les autres ministères et les organismes centraux fédéraux.	<b>Résultats :</b> Les interventions visant à défendre les intérêts de la région ont produit des changements dans les protocoles nationaux relatifs aux politiques (Protocole d'entente sur le Fonds du Canada pour la création d'emploi p. ex.).
---	--	--

#### **Réalisations:**

L'APECA a de façon constante soulevé les questions et problèmes intéressant de plus près le Canada atlantique dans le cadre des processus d'établissement de politiques et de conception de programmes des ministères fédéraux et du portefeuille de l'Industrie.

Les interventions visant la défense des intérêts de la région de l'APECA auprès du Fonds du Canada pour la création d'emploi ont mené à la signature d'un protocole d'entente avec DRHC, les autres agences régionales, IC et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) sur la coordination de la diligence que le gouvernement fédéral doit exercer en ce qui concerne les propositions de projet. Les autres domaines où l'APECA est intervenu dans la conception de politiques et de programmes incluent notamment le programme pour les régions rurales, l'initiative du portefeuille en regard du Programme de développement des entreprises autochtones, la construction navale, la fermeture des pêches de l'Atlantique, la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie, la Stratégie fédérale de développement de l'aquaculture et le nouveau plan spatial. Ces interventions de l'APECA ont permis d'approfondir la compréhension qu'ont les décideurs des forces de la région et des difficultés auxquelles elle est confrontée. L'Agence a en outre travaillé en collaboration avec les universités de la région dans le but de les amener à tirer profit au maximum du soutien qu'offre la Fondation canadienne pour l'innovation.

L'APECA a continué de jouer son rôle de défense des intérêts de la région dans l'élaboration des politiques commerciales nationales et a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires d'Équipe Canada à la conception et à l'exécution de

programmes et d'activités liés au commerce. Elle a été membre d'un groupe de travail d'Équipe Canada qui a conçu des normes nationales et élaboré des plans d'action sur la prestation de services de formation et de consultation dans le domaine des exportations.

## **b) Politiques**

### ***Réalisations:***

La politique économique et le programme de recherche de l'APECA ont pour objectif de donner un fondement aux activités de défense des intérêts de la région et de coordination et une base solide aux priorités stratégiques et aux programmes de l'Agence.

Au cours des trois dernières années, la compétitivité de l'économie du Canada atlantique a constitué le thème fondamental du programme de recherche en matière de politiques, à commencer par un vaste effort visant à situer la compétitivité de la région en regard des normes internationales et de la pensée économique actuelle. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, cette concentration des efforts a été poussée encore plus loin au moyen d'un examen plus minutieux d'aspects et de déterminants précis de la productivité et de la compétitivité économique qui sont des facteurs d'importance cruciale pour le développement de la région. Le programme de recherche comprenait également une analyse plus poussée des secteurs où la région excelle et où il existe des débouchés, dont les secteurs du gaz naturel et des produits du bois, ainsi que des questions relatives à l'économie fondée sur le savoir. À partir des résultats de l'étude de KPMG de 1998 sur les facteurs de coût dans la localisation des investissements des entreprises dans les pays du G-7, un nouveau rapport faisant ressortir les avantages concurrentiels du Canada atlantique, notamment dans les industries fondées sur le savoir, a été rédigé.

L'Agence s'est associée avec le Secrétariat de la recherche sur les politiques, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Industrie Canada (IC) pour organiser et accueillir une conférence nationale sur la recherche en matière de politiques axée sur l'acquisition des compétences dans une économie fondée sur le savoir.

c) **Coordination:**

**Réalisations:**

Les conseils fédéraux des provinces (comités provinciaux formés de hauts fonctionnaires fédéraux), sont présidés par l'APECA. Dans plusieurs cas, ces conseils fédéraux ont formé des comités des politiques chargés d'orienter les efforts vers les priorités gouvernementales, notamment en matière de science et technologie et de renforcement des capacités des collectivités.

L'APECA, Agriculture et Agro-alimentaire Canada et le Conseil national de recherches Canada ont formé un partenariat en appui à un projet de commercialisation des technologies qui vise à accroître la collaboration entre les quatre centres de recherche d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada au Canada atlantique et le secteur privé. Il s'agit d'un projet pilote pour un possible élargissement ultérieur du partenariat qui intégrerait d'autres établissements de recherche.

L'APECA a assuré la coordination de la mission commerciale d'Équipe Atlantique en Nouvelle-Angleterre, une initiative découlant de la conférence des premiers ministres de l'Atlantique, à laquelle participaient l'APECA, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada. Des 40 entreprises qui ont participé, 28 % ont fait des ventes sur-le-champ évaluées à 2,2 millions de dollars et 90 % des entreprises ont trouvé des filons pour d'éventuelles possibilités d'affaires.

L'APECA a constitué et présidé un groupe de travail composé de ministères fédéraux afin d'examiner la soumission du port de Halifax en vue de faire du port de Halifax le principal port de Maersk/Sea-Land dans le Nord-Est. Ce travail a été effectué afin de permettre au gouvernement fédéral de réagir efficacement dans l'éventualité où la soumission serait retenue. Malheureusement, la soumission de Halifax n'a pas été retenue, mais elle aura permis de confirmer Halifax comme un port de calibre international.

Dans le cadre du Sommet de la Francophonie qui se tenait à Moncton, l'APECA a coordonné la foire Franco Com '99 qui était un partenariat de plusieurs ministères fédéraux, du gouvernement provincial et du secteur privé. Plus de 225 délégués ont assisté à cette foire commerciale internationale qui regroupait plus de 80 entreprises de l'Atlantique et près de 70 entreprises de pays francophones. Environ 80 % des délégués ont dit avoir déniché des possibilités commerciales sur de nouveaux marchés et près de 30 % d'entre eux (17 entreprises) ont conclu une entente préliminaire avec des partenaires commerciaux.

Au nom du gouvernement du Canada, l'APECA coordonne la participation canadienne à la Commission mixte de coopération franco-canadienne qui fait la

promotion de la collaboration entre les provinces de l'Atlantique et les îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Des projets de coopération scientifique et technique sont d'ailleurs déjà en cours dans les domaines de l'aquaculture, de la promotion des produits touristiques régionaux et des partenariats entre des établissements qui offrent de la formation linguistique.

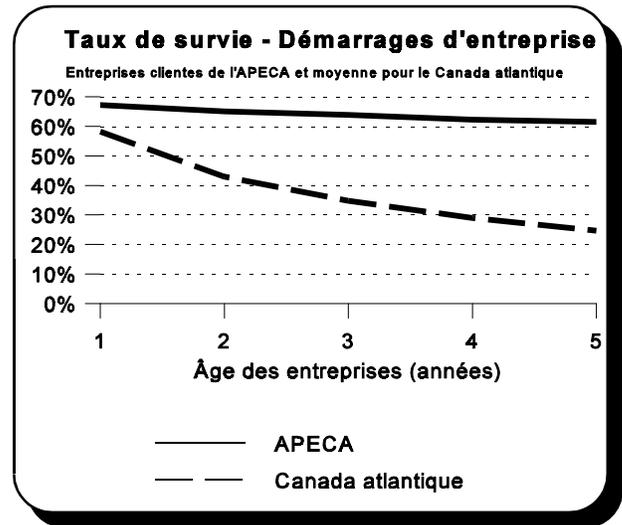


## 4. B. Acquisition de compétences et formation en gestion dans les PME

*Le deuxième engagement au centre des préoccupations de l'APECA est de favoriser le perfectionnement des compétences et l'amélioration des pratiques de gestion au sein des petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique.*

Il est généralement reconnu qu'un approfondissement de l'information et un renforcement des compétences sont des éléments essentiels d'une plus grande compétitivité. L'APECA offre un large éventail de programmes et de services visant à répondre aux besoins des propriétaires de PME, des gestionnaires, des employés et des éventuels entrepreneurs en matière d'acquisition d'informations et de compétences.

Le taux de survie des entreprises est l'un des indicateurs de l'efficacité de ces programmes. Le taux de survie des entreprises clientes de l'APECA comptant de trois à cinq ans d'activité est de plus du double de celui observé pour l'ensemble des entreprises du Canada atlantique.



### i) Entrepreneurship et acquisition de compétences - Amélioration des pratiques de gestion

Objectifs :	Attentes :	Résultats :
Faire prendre conscience de l'importance du recours à de meilleures pratiques de gestion des entreprises.	Mise en place plus fréquente de procédés de gestion ou reconception de ces procédés.	Progrès correspondant à ce qui était attendu.

### ***Réalisations:***

Le réseau de partenariats sur les pratiques de gestion des entreprises (PGE) de la région de l'Atlantique a été mis en place, les responsables de chacune des régions ayant établi des alliances effectives avec leurs homologues provinciaux pour traiter des problèmes de gestion des entreprises et réaliser des projets dans ce domaine. Grâce à ce réseau, l'attention s'est concentrée davantage sur les besoins des PME du Canada atlantique en matière de PGE et un effort concerté a été consacré à la réponse à ces besoins. La création d'un centre en ligne de ressources pour les entreprises au Nouveau-Brunswick, le projet de formation en gestion et de perfectionnement des compétences en affaires en Nouvelle-Écosse et le Project Engineering Centre de la Memorial University de Terre-Neuve sont autant de preuves d'un tel effort.

L'Agence a conclu un partenariat avec le Conseil économique des provinces de l'Atlantique en vue de réaliser une étude sur les compétences de base en gestion que devraient posséder les dirigeants de PME de la région de l'Atlantique pour exploiter avec succès une entreprise. La détermination de ce que sont ces techniques de gestion essentielles va donner à l'Agence la possibilité de mener ultérieurement une recherche visant à fixer le seuil minimal d'utilisation de cet ensemble de techniques, pour en arriver en dernier ressort à un repérage des écarts entre ce seuil et l'utilisation dans les faits de ces techniques et à un suivi de l'accroissement de leur utilisation.

Le partenariat avec le groupe de formation du Nouveau-Brunswick a débouché sur la mise en place avec succès d'une base de données en ligne sur les fournisseurs de cours au Canada atlantique, ainsi que sur la création d'un outil d'auto-diagnostic en ligne qui guide les PME dans l'évaluation de leurs besoins de formation tout aussi bien que de la qualité et de l'applicabilité de la formation disponible.

Par le biais du Programme de développement des entreprises (PDE), l'Agence continue d'aider les entreprises du Canada atlantique à redéfinir leurs pratiques et procédés de gestion. Au cours de l'exercice 1998-1999, l'APECA a aidé 17 entreprises à entreprendre un perfectionnement de leurs ressources humaines, à améliorer leur productivité ou la qualité de leur production, y consacrant environ 1,5 million de dollars et créant ou préservant ainsi environ 400 emplois. Au Nouveau-Brunswick, 165 personnes du monde des affaires ont participé à 16 séances de formation dans divers domaines de la gestion des entreprises.

ii) **Commerce - Donner aux PME les moyens d'exporter**

<b>Objectif :</b>	<b>Attente :</b>	<b>Résultats :</b>
Repérer les exportateurs potentiels et leur offrir la formation et l'encadrement nécessaires pour exporter.	Un objectif annuel de <b>80</b> exportateurs potentiels ayant terminé la formation en préparation à l'exportation pour en arriver à atteindre l'objectif global de <b>400</b> d'ici l'an 2000.	L'objectif a été dépassé puisque 300 sociétés ont participé aux séances de formation sur la préparation à l'exportation parrainées par l'APECA. L'objectif de formation de 400 exportateurs potentiels fixé pour 2000 va être dépassé.
Offrir un soutien financier et des conseils aux entreprises prêtes à exporter afin de les aider à réussir leurs premières ventes à l'étranger.	Un objectif annuel de <b>80</b> PME ayant réussi à percer sur le marché international pour en arriver à atteindre l'objectif global de <b>300</b> d'ici l'an 2000.	L'objectif a été dépassé, 97 PME étant entrées avec succès sur le marché d'exportation.
Inciter les entreprises à former des réseaux et à se lancer dans le commerce international sur des marchés clés.	Un objectif annuel de <b>40</b> entreprises exportant déjà qui diversifient leurs marchés internationaux pour en arriver à atteindre l'objectif global de <b>150</b> entreprises d'ici l'an 2000.	L'objectif a été atteint puisque 48 sociétés du Canada atlantique ont diversifié leurs marchés internationaux.

**Réalisations :**

Environ 300 sociétés ont participé à des séances de préparation à l'exportation parrainées par l'Agence, ce qui dépasse de loin l'objectif et porte le total à ce jour à 398. Ces sociétés ont acquis des compétences essentielles à la commercialisation des exportations, ayant suivi le programme de formation *Trade Outreach* du bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse, les séances de sensibilisation à l'exportation du bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick et celles du programme *Nexpro* parrainé par l'Agence qui sont offertes par la Banque de développement du Canada. L'objectif global de formation en trois ans de 400 exportateurs potentiels d'ici l'an 2000 va être dépassé.

Quatre-vingt-dix-sept (97) PME ont réussi pour la première fois à pénétrer le marché international, pour un total cumulatif de 187 nouveaux exportateurs. En outre,

32 sociétés ont procédé à des consultations individualisées en ce qui regarde la mise au point de leur stratégie de commercialisation des exportations. Chez les bénéficiaires du Programme de développement des entreprises qui ont exporté pour la première fois, 90 % ont indiqué que le soutien financier de l'APECA avait joué un rôle important dans cette réalisation.<sup>3</sup>

Au cours de l'exercice 1998-1999, l'Agence a accordé un financement pour l'établissement ou l'élargissement de 7 réseaux et consortiums d'exportation ainsi que pour l'organisation d'une mission de l'Équipe atlantique dans les États de la Nouvelle-Angleterre à laquelle 40 sociétés ont participé.

### iii) Développement de l'esprit d'entreprise et renforcement des compétences - Éducation et orientation

Objectifs :	Attentes :	Résultats :
En collaboration avec les gouvernements provinciaux, offrir des cours en entrepreneurship à tous les niveaux du système d'éducation.	Que la majorité des élèves, de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année ainsi que ceux fréquentant les collèges communautaires aient la possibilité de suivre un programme d'enseignement sur l'entrepreneurship au cours des cinq prochaines années. (Cette attente a quelque peu changé depuis l'établissement des plans et priorités pour l'exercice 1998-1999).	Progrès conforme à l'objectif quinquennal.  Cent dix mille (110 000) élèves des écoles publiques ont suivi un programme d'enseignement sur les entreprises ou sur l'entrepreneurship en 1998, comparativement à 60 000 en 1996.

#### *Réalisations :*

Au début des années 1990, certains éléments de l'enseignement sur l'entrepreneurship et l'entreprise sont devenus des entités, des modules ou des cours distincts dans le programme d'études. Cependant, à la fin de l'année scolaire 1995-1996, seulement 15 % des élèves du Canada atlantique recevaient un enseignement sur ces éléments.

---

<sup>3</sup>APECA, A Review of First Time Exporters supported by the Business Development Program, septembre 1999.

En 1998, une nouvelle recherche de base a montré que cette proportion avait augmenté de manière importante, cet enseignement touchant alors 27 % des élèves, soit plus de 110 000 jeunes sur un nombre total de 414 602 élèves fréquentant les écoles publiques. Cette augmentation coïncide avec l'introduction dans les écoles, sous le patronage conjoint des ministères de l'Éducation et de l'APECA, d'une nouvelle documentation sur l'entrepreneuriat, et avec l'offre d'une formation en ce domaine pour les enseignants.

À Terre-Neuve, un projet pilote désigné sous le nom de *Regional Economic Development in Schools* a été mis en oeuvre dans neuf lieux d'essai au cours de l'année scolaire 1998-1999. Le projet est axé sur la conception de modules d'apprentissage destinés à faire connaître aux jeunes les possibilités tout autant que les difficultés qui existent dans leur propre zone économique, sur le plan de la carrière, des affaires et de l'économie en général, telles qu'elles sont définies dans le plan économique stratégique d'une zone donnée.

En Nouvelle-Écosse, on a conçu et organisé des camps novateurs sur l'entrepreneuriat pour l'été et les vacances de mars à l'intention des élèves des niveaux intermédiaire et secondaire. De plus, le Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat a élargi son réseau de centres *Open for Business*, des centres conviviaux et dont les activités sont orientées vers les jeunes, faisant passer leur nombre de un à cinq. Alors que le premier était à Halifax, tous les nouveaux centres sont situés dans des régions rurales. Grâce à ces centres, des milliers de jeunes Néo-Écossais et Néo-Écossaises, peu importe l'état d'avancement de leur projet de devenir entrepreneur ou entrepreneure, ont reçu une aide leur permettant de pousser plus loin leur cheminement.

**iv)            Entrepreneuriat et acquisition de compétences - Travail auprès de la jeunesse**

<b>Objectifs :</b>	<b>Attentes :</b>	<b>Résultats :</b>
Offrir des programmes de formation et de conseils en matière financière, présenter des modèles à suivre et mettre en place un système de mentorat à l'intention des jeunes entrepreneurs.	Voir naître, au cours de la période 1997-2000, 750 nouvelles entreprises créant autant d'emplois pour de jeunes entrepreneurs.	Progrès dépassant l'objectif triennal.

### **Réalisations :**

En 1998-1999, 454 entreprises ont reçu des prêts et de la formation dans le cadre du Programme de capital d'appoint et d'orientation ConneXion Jeunes entrepreneurs de l'APECA. De ces entreprises, 72 % (329) étaient à l'étape du démarrage. Au total, 562 nouvelles entreprises ont reçu de l'aide en vertu de ce programme au cours des exercices 1997-1998 et 1998-1999, ce qui correspond à 75 % de l'objectif fixé pour une période de trois ans.

Une analyse du programme menée de façon indépendante a permis de démontrer qu'il avait pour effet d'accélérer le rythme auquel les jeunes démarrent et font croître des entreprises. Seulement 14 % des clients auraient pu réaliser leur projet tel qu'ils l'avaient prévu sans le soutien du programme. L'analyse a également montré que le programme offre à la fois un apport différentiel et un complément à d'autres programmes soutenus par l'État et le secteur privé, et « ...ceux qui mettent en oeuvre le Programme de capital d'appoint et les responsables d'autres programmes — y compris ceux des institutions financières — ont pu collaborer partout au Canada atlantique pour veiller à ce que les besoins des jeunes entrepreneurs soient satisfaits »<sup>4</sup>.

### **v) Élargissement des perspectives pour les collectivités autochtones**

L'APECA a oeuvré à l'établissement de partenariats entre les collectivités autochtones et les gouvernements fédéral et provinciaux dans le but de faciliter l'accès des Autochtones aux services que les gouvernements offrent aux entreprises et de stimuler le développement économique dans les collectivités autochtones.

À Terre-Neuve, l'APECA appuie la Labrador Inuit Development Corporation et le comité interministériel de coordination du projet de réinstallation de Davis Inlet.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 20 entreprises autochtones ont eu la possibilité d'analyser les débouchés que peuvent constituer les marchés d'approvisionnement gouvernementaux grâce à l'Exposition des fournisseurs autochtones du Nouveau-Brunswick. Six clients autochtones ont suivi le programme de formation des gardes forestiers du Nouveau-Brunswick. Le Fonds de développement économique des Autochtones du Nouveau-Brunswick, dont les frais sont partagés entre l'APECA, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la province du Nouveau-Brunswick, a aidé quatre entrepreneurs autochtones. Une formation à

---

<sup>4</sup>Collins Management Consulting Ltd., A Review of ACOA's SEED Capital Connexion Program for Young Entrepreneurs, juillet 1999.

l'entrepreneurship est maintenant offerte aux Autochtones de la province. Par le biais du Programme de formation coopérative des jeunes de Tobique, les jeunes Autochtones seront orientés vers les affaires et l'entrepreneurship.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a eu recours au forum tripartite réunissant l'Agence, le gouvernement provincial et les Mi'kmaq. L'organisme de développement économique issu de ce forum a conçu un certain nombre de projets visant à soutenir les entrepreneurs et les entreprises de la Première nation. L'APECA a collaboré avec la collectivité Mi'kmaq en vue de faciliter l'accès de ses membres aux programmes de formation et autres mis de l'avant par le gouvernement.



## 4. C. Développement économique des collectivités

*Le troisième engagement central qu'a pris l'Agence est de favoriser l'essor économique de la région par la voie du développement économique des collectivités, en mettant l'accent sur les régions rurales.*

Dans l'ensemble, quelque 3/5 de la population du Canada atlantique vit à l'extérieur des grands centres urbains. Sur le plan du développement économique, ces collectivités connaissent des difficultés et des possibilités qui leur sont tout à fait propres. Environ 75% des dépenses de l'APECA sont dirigées vers ces collectivités.

L'APECA s'est associée à des organismes communautaires de développement économique, qui sont le plus souvent des comités de citoyens bénévoles. L'autonomie, la responsabilisation de la collectivité et la création d'emplois durables sont les objectifs majeurs visés par ces activités. L'Agence relie les collectivités aux ressources externes, participe à la structuration organisationnelle et à la planification stratégique et assure la prestation de ses programmes dans ces collectivités en partenariat avec elles.

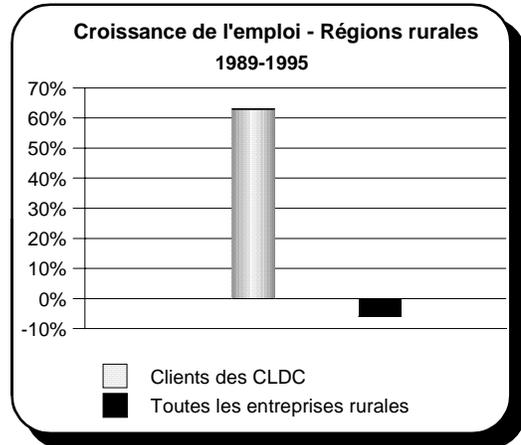
### i) PME des régions rurales :

Objectif :	Attentes :	Résultats :
Assurer un financement aux PME des régions rurales par l'entremise des corporations locales de développement économique (CLDE).	Trois mille (3 000) prêts au cours des trois exercices 1998-1999 à 2000-2001.	Progrès dépassant l'objectif triennal.

#### *Réalisations:*

En 1998-1999, les CLDE ont accordé 1 400 prêts d'une valeur totale de 35,6 millions de dollars pour le lancement ou l'expansion d'entreprises dans les collectivités qu'elles desservent. Ces prêts devaient permettre de créer ou de préserver 3 000 emplois. Cette estimation est faite à l'aide du coefficient d'apport différentiel et en calculant les effets indirects et induits sur l'emploi. Compte tenu des 1 500 prêts de l'exercice précédent, l'APECA a presque atteint son objectif triennal de 3 000 prêts.

Les données recueillies par Statistique Canada pour l'APECA démontrent fort bien également l'efficacité des services de prêts et de conseils des CLDE. Au cours de la période 1989-1995, l'emploi dans les entreprises ayant reçu l'aide des CLDE a augmenté de 63 % alors que pour l'ensemble des entreprises des régions rurales, il a diminué de 6 %.



Source: Statistics Canada, Corporations locales de développement économique, Évaluation du rendement des entreprises

## ii) Accès élargi aux services gouvernementaux pour les entreprises

### a) Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) :

Objectif :	Attentes :	Résultats :
Mettre en place des modes simplifiés et efficaces d'accès aux services gouvernementaux destinés aux entreprises.	Accès facilité à l'information qu'offrent les CSEC grâce à Internet et à un réseau d'intermédiaires. Augmentation de 10 % des demandes de renseignements transmises aux CSEC en trois ans. Maintien d'un niveau élevé de satisfaction de la clientèle.	Objectif dépassé en ce qui regarde les demandes de renseignements. Progrès satisfaisant vers l'atteinte des autres objectifs.

#### *Réalisations:*

Les Centres de services aux entreprises du Canada de la région de l'Atlantique ont élargi l'accès à leurs vastes banques d'information aux collectivités rurales de la région par l'entremise d'un large réseau de quelques 105 intermédiaires, dont les corporations locales de développement économique et les organismes de développement économique régional. Pour satisfaire aux besoins des clients de ces localités non urbaines, on peut accéder à ces banques au moyen de la technologie d'Internet. Au cours de l'exercice 1998-1999, les centres ont traité 133 000 demandes de renseignements.

Le sondage sur le degré de satisfaction mené par Corporate Research Associates a montré que 87 % des clients des CSEC sont satisfaits des services et des produits qu'ils ont reçus. Ce niveau de satisfaction et l'adaptation des services et des produits aux besoins se répercutent sur le volume des demandes de renseignements qui est passé 81 000 en 1997-1998 à 133 000 en 1998-1999. Il est particulièrement important de souligner que cette augmentation s'est produite sans que les clients ne formulent de plaintes significatives par le biais des mécanismes permanents de suivi.

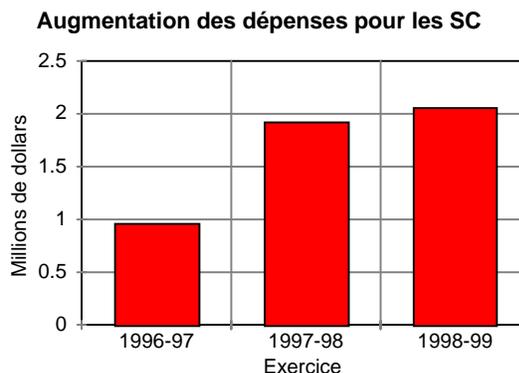
#### b) Services-conseils (SC)

Objectif :	Attentes :	Résultats :
Accroître le recours aux études sur les entreprises et à la planification.	Augmentation de 10 % du recours aux services-conseils en trois ans.	Progrès conforme à l'objectif.

#### Réalisations :

Les services-conseils ont pour but d'offrir aux clients un accès facile et immédiat à l'aide d'experts-conseils locaux. L'APECA et l'expert-conseil travaillent de concert pour fournir rapidement et efficacement des connaissances et des conseils précis au client.

Les dépenses que l'APECA consacre aux services de consultation ont augmenté considérablement pour les trois derniers exercices, cette hausse ayant été de 7 % en 1998-1999 par rapport à 1997-1998.



Un sondage auprès des clients qui ont eu recours aux services-conseils a été fait dans le cadre d'une étude sur ces services. L'étude a montré que « 75 % des clients mettent en oeuvre les recommandations qui se dégagent de l'étude du consultant et que 57 % de ceux auprès desquels le sondage a été fait ont connu une hausse de leur rentabilité, de leur productivité, du nombre de leurs employés ou de leurs ventes. 87 % des

clients dont l'entreprise a connu une croissance ont déclaré que celle-ci était liée directement ou indirectement aux services de consultation qu'ils avaient reçus ». <sup>5</sup>

Mentionnons, parmi les autres initiatives en ce domaine, un programme de stages dirigé par le Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'université Acadia dans le cadre duquel les diplômés de date récente reçoivent la formation requise pour devenir des conseillers auprès des petites entreprises. Outre l'APECA, on compte parmi les partenaires du centre de l'université Acadia dans ce projet les chaires d'entrepreneurship et les centres universitaires de développement des entreprises des autres provinces.

Un autre projet — parrainé celui-ci par *l'Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada* — a été lancé en 1998-1999 au Canada atlantique. Il s'agit essentiellement d'un programme de mentorat ayant pour but l'établissement de liens entre des gens d'affaires francophones expérimentés maintenant à la retraite et des élèves du niveau secondaire en vue de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise.

Au Nouveau-Brunswick, un programme de mentorat pour les gens d'affaires a été mis en place en deux endroits à titre d'essai. Les CLDC, les commissions de développement économique régional et le Conseil économique du Nouveau-Brunswick assurent l'exécution de ce programme.

### iii) Collectivités touchées par le déclin du secteur des pêches

<b>Objectifs :</b> Aider les collectivités touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.	<b>Attentes :</b> L'APECA s'attendait à ce que des emplois soient créés, à ce que des investissements soient faits dans des projets de développement et à ce que s'ouvrent des perspectives d'emploi à long terme pour les pêcheurs et les travailleurs d'usine déplacés.	<b>Résultats :</b> Les résultats ne peuvent être qu'à long terme. Ils sont difficiles à mesurer dans le contexte de 1998-1999.
---	--	---

#### Réalisations :

À Terre-Neuve, l'Agence a oeuvré au renforcement des capacités locales de renouveau économique par le biais de l'établissement de solides organisations communautaires, les conseils de développement économique régional (CDER).

---

<sup>5</sup>APECA, Rapport d'évaluation du Programme de services-conseils, juillet 1999.

Au cours des dernières années, 131 projets d'une valeur totale de 33,4 millions de dollars ont été financés au titre du programme LSPA-DEC dans le cadre de l'Entente sur la diversification stratégique régionale, ce qui a contribué à créer de la richesse et des possibilités de développement industriel. Le tourisme et l'aquaculture viennent en tête de liste des projets financés, ce qui reflète les priorités de nombreux CDER. Des projets portant par exemple sur la place accrue de la technologie de l'information dans les régions rurales (p. ex. placement de travailleurs spécialisés en technologie de l'information dans les zones) et sur l'amélioration des techniques professionnelles de gestion (p. ex. mise sur pied d'une ferme coopérative caprine en partenariat avec un groupe local de développement et le secteur privé) ont reçu l'appui des responsables du programme.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse a mené une grande partie de ces activités par l'entremise des administrations de développement régional (ADR). En 1998-1999, les ADR de la Nouvelle-Écosse ont participé à une série d'activités stratégiques, dont la promotion industrielle et la recherche d'investissements - certaines de ces activités étant liées au projet énergétique extracôtier de l'île de Sable, l'élaboration de stratégies locales de promotion touristique et des projets de renforcement des attraits touristiques des collectivités locales tels que des améliorations au front de mer. Une étude des ADR a montré qu'elles sont efficaces dans la promotion du développement économique à l'échelle des collectivités.<sup>6</sup>

#### iv) **Reconstruction des économies locales**

<b>Objectifs :</b>	<b>Attentes :</b>	<b>Résultats :</b>
Créer des emplois et susciter un renouveau économique dans les collectivités touchées par les fermetures de bases des Forces canadiennes et la fermeture du service de traversiers entre Borden, à l'Île-du-Prince-Édouard, et Cape Tormentine, au Nouveau-Brunswick.	L'Agence visait à créer et à maintenir des emplois grâce à des activités d'adaptation économique.	Emplois créés et maintenus.

#### **Réalisations :**

Les engagements financiers de l'Agence en faveur des collectivités touchées par la fermeture de bases des Forces canadiennes tirent à leur fin. En Nouvelle-Écosse, les organismes locaux de développement mis sur pied grâce au soutien de l'APECA

---

<sup>6</sup>ATi Consulting, Nova Scotia RDA Program Evaluation Report, avril 1999.

fonctionnent maintenant de manière autonome en tant que partie du réseau des organismes locaux de développement économique de la province. Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a pris en main la responsabilité des projets de les projets entrepris ont permis la création de 860 emplois.

Plusieurs importants projets d'infrastructure ont été lancés dans la région de Borden-Carleton, dont la mise sur pied du centre d'accueil des touristes Gateway Village, la création d'un parc industriel et celle d'un centre d'inspection de la qualité des pommes de terre. Au Gateway Village, plusieurs volets relevant strictement du secteur privé se sont ajoutés au projet initial de 1997. Ces projets privés ultérieurs ont bénéficié de l'infrastructure mise en place pour le projet initial. Il existe un consensus général sur le fait que des progrès importants ont été réalisés dans le sens d'un rétablissement de l'assiette fiscale et du niveau d'emploi de la région.

Dans la région de Cape Tormentine, tous les projets financés à même le Fonds de redéveloppement des régions de Borden et de Cape Tormentine, à l'exception de deux, sont achevés. Parmi les importants projets entrepris en 1998-1999, il faut retenir un projet de développement du tourisme pour le village de Port Elgin et un projet d'expansion de l'industrie de la pomme de terre.

Au cours de la dernière année, l'APECA à Terre-Neuve a continué d'offrir son soutien et ses conseils administratifs à l'Argentia Management Authority (AMA). L'impasse dans laquelle se trouve le projet de construction, par l'INCO, d'une fonderie et d'une usine d'affinage du nickel à Argentia a limité les progrès sur le plan du développement économique. Néanmoins, un transfert de terrains de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à la municipalité a permis à l'AMA d'établir un parc industriel, ce qui devrait ouvrir la voie à l'implantation future d'entreprises. Un certain nombre d'entreprises commerciales intéressées à s'établir dans la région ont eu des échanges avec l'Argentia Management Authority et l'APECA.

## Rendement du secteur de l'Administration générale

Un certain nombre de projets mis en oeuvre au cours de 1998-1999 ont contribué à améliorer les services au public et à rehausser la capacité de l'Agence de rendre des comptes au Parlement et au public en général. Ainsi :

- ▶ La Division des systèmes intégrés de l'Agence a mis en place un système d'information financière et sur les programmes à la fine pointe de la technologie qui améliorera la production de rapports et la prise de décisions, qui réduira les frais généraux et qui offre une conformité à l'an 2000.
- ▶ La Direction des ressources humaines a continué de fournir son appui au perfectionnement professionnel à l'Agence. Les projets mis de l'avant incluent la mise en oeuvre du plan quinquennal d'équité en matière d'emploi de l'Agence, des projets de perfectionnement du personnel dans le cadre du programme *La Relève* et la conversion des postes de l'Agence à la nouvelle Norme générale de classification (NGC) conformément au calendrier établi par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- ▶ La Division des services d'examen a mis en oeuvre un certain nombre de projets visant à rendre les programmes plus efficaces et à améliorer la façon de l'Agence de rendre des comptes au Parlement et au contribuable canadien. À titre d'exemple, un système informatisé de mesure des retombées économiques des projets, appliqué à l'ensemble de l'Agence, est maintenant opérationnel, et à l'automne 1998 le deuxième rapport quinquennal de l'Agence au Parlement a été publié.
- ▶ Afin de mieux informer le public des activités de l'Agence et des résultats qu'elle obtient, la Direction des communications de l'APECA a conçu une « démarche d'annonces thématiques » destinée à mieux faire ressortir le caractère *stratégique* de la participation de l'Agence au développement économique. Le développement économique des collectivités fut le premier thème choisi. Une deuxième campagne portant sur la petite entreprise et la technologie a notamment pris la forme d'une série de colloques fort courus sur le commerce électronique qui avaient pour but de fournir des informations aux PME de la région. Afin de veiller à ce que le public soit conscient des services qu'offre le gouvernement fédéral aux entreprises, au cours de l'exercice 1998-1999 l'APECA a assuré l'organisation de trois foires-info de la petite entreprise tenues respectivement à Charlottetown, Fredericton et Corner Brook. Ces événements ont attiré plus de 3 000 entrepreneurs ou entrepreneurs éventuels du Canada atlantique, y compris des étudiants envisageant l'entrepreneuriat comme possibilité de carrière.

## **PARTIE IV : GROUPEMENT DES RAPPORTS**

### ***Bogue de l'an 2000***

Les systèmes de l'Agence sont conformes à l'an 2000. L'APECA n'a pas de système critique à la mission de l'ensemble de l'appareil gouvernemental et TPSGC est chargé de coordonner l'examen des systèmes emboîtés afin d'assurer leur conformité à l'an 2000.

Des plans d'urgence et de reprise des activités ont été préparés.

### ***Stratégie de l'APECA en matière de développement durable***

La Stratégie de développement durable de l'APECA a été élaborée à partir de trois objectifs principaux : instituer un exemple dans la gestion environnementale des opérations de l'APECA, faire la promotion du développement durable des collectivités et des entreprises dans la région de l'Atlantique et faire progresser le secteur de l'industrie de l'environnement au Canada atlantique.

L'APECA a organisé plusieurs activités destinées à conscientiser son personnel. Des politiques et des pratiques « vertes » ont été mises en oeuvre. Des données de base sur l'utilisation des ressources ont été recueillies dans le cadre de la mise au point d'un système de gestion de l'environnement qui doit être mis en place en mars 2000.

L'APECA a mis en application des procédés qui feront en sorte que les projets pertinents seront soumis à une évaluation de conformité à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Des programmes de formation sur l'éco-efficacité et le développement durable pour les gestionnaires et les agents ont été définis. Cette formation sera donnée avant mars 2000.

Le développement de l'industrie environnementale est un objectif à plus long terme en regard duquel des mesures seront prises cette année, une stratégie régionale devant être élaborée en cette matière.

## ***Réalisations reliées à la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles***

En 1998-99, l'APECA a travaillé activement à la mise en œuvre du Plan d'action de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Pour ce faire, elle a pris des mesures tant à son Siège social que dans ses bureaux régionaux. Par exemple, en prévision de la tenue du Sommet de la Francophonie à Moncton, l'APECA a mis sur pied, en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, un comité de coordination composé de représentants de ministères fédéraux et provinciaux à vocation économique dans la région. Le comité a été constitué pour coordonner plus de vingt activités de nature économique organisées en marge du Sommet. De plus, le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a financé quatre études et approuvé quatre projets se rapportant au Sommet. D'autres activités ont également été prévues dans le cadre de l'entente sur le développement économique régional.

L'APECA a continué d'appuyer le développement économique et l'épanouissement des communautés francophones en créant des partenariats ou en travaillant en étroite collaboration avec divers partenaires de la région atlantique. Cet encouragement se traduit, entre autres, par la création et le financement de la Commission d'expansion économique de la Péninsule Inc. et la participation de l'Agence à ses activités; l'attribution d'aide financière par l'entremise du Centre Jodrey de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse; une collaboration continue avec la Société de développement de la Baie Acadienne Inc. à l'Île-du-Prince-Édouard; et l'appui de divers projets visant la diversification de l'économie de la péninsule de Port au Port à Terre-Neuve.

## PARTIE V : RENDEMENT FINANCIER

### 1. Aperçu du rendement financier

L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales pour 1998-1999 est principalement attribuable aux fonds reçus du cadre fiscal pour entreprendre des mesures fédérales-provinciales de développement économique.

Tableaux financiers requis par l'APECA	
Tableau 1: Sommaire des crédits approuvés	Requis
Tableau 2: Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	Requis
Tableau 3: Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	Requis
Tableau 4: Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure	Non Requis
Tableau 5: Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité	Requis
Tableau 6: Recettes disponibles	Non Requis
Tableau 7: Recettes non disponibles	Requis
Tableau 8: Paiements prévus par la loi	Requis
Tableau 9: Paiements de transfert	Requis
Tableau 10: Dépenses en immobilisations par secteur d'activité	Non Requis
Tableau 11: Projets d'immobilisations par secteur d'activité	Non Requis
Tableau 12: État des grands projets de l'État	Non Requis
Tableau 13: Prêts, investissements et avances	Non Requis
Tableau 14: Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable	Non Requis
Tableau 15: Passif éventuel	Requis

## 2. Tableaux financiers récapitulatifs

### Tableau financier 1

#### Sommaire des crédits approuvés

<b>A. Autorisations pour 1998-1999 - Partie II du Budget des dépenses</b>				
<b>Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)</b>				
Crédit	1998-1999			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
<b>Agence de promotion du Canada atlantique</b>				
20	Dépenses de fonctionnement	47,1	49,2	47,9
25	Subventions et contributions	258,9	297,5	297,5
(S)	Engagements dans le Canada atlantique au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	8,4	10,8	10,8
(S)	Engagements relatifs à de l'assurance sur les prêts ou le crédit au titre de la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	2,0	0	0
(S)	Cotisations patronales aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires	4,3	4,5	4,5
<b>Total pour l'Agence</b>		<b>320,7</b>	<b>362,0</b>	<b>360,7</b>
Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations.				

## Tableau financier 2

### Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)								
Secteur d'activités	ETP	Fonction- nement	Subven- tions et contribu- tions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subven- tions et contribu- tions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponi- bles	Total Dépenses nettes
<b>Développement</b>	290	40,2	258,9	299,1	14,00	309,5		309,50
<i>Autorisations totales</i>	<i>290</i>	<i>40,8</i>	<i>297,5</i>	<i>338,3</i>	<i>10,8</i>	<i>349,1</i>		<i>349,1</i>
<b>Réelles</b>	<b>298</b>	<b>39,8</b>	<b>297,5</b>	<b>337,3</b>	<b>10,8</b>	<b>348,1</b>		<b>348,1</b>
<b>Administration générale</b>	95	11,2		11,2		11,2		11,2
<i>Autorisations totales</i>	<i>95</i>	<i>12,9</i>		<i>12,9</i>		<i>12,9</i>		<i>12,9</i>
<b>Réelles</b>	<b>94</b>	<b>12,6</b>		<b>12,6</b>		<b>12,6</b>		<b>12,6</b>
<b>Total</b>	385	51,4	258,9	310,3	10,4	320,7		320,7
<i>Autorisations totales</i>	<i>385</i>	<i>53,7</i>	<i>297,5</i>	<i>351,2</i>	<i>10,8</i>	<i>362,0</i>		<i>362,0</i>
<b>Réelles</b>	<b>392</b>	<b>52,4</b>	<b>297,5</b>	<b>349,9</b>	<b>10,8</b>	<b>360,7</b>		<b>360,7</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>								
	<b>Recettes non disponibles</b>							40,6
	<i>Autorisations totales</i>							<i>40,6</i>
	Dépenses réelles							<b>36,4</b>
	<b>Coûts des services assurés par d'autres ministères</b>							2,8
	<i>Autorisations totales</i>							<i>2,8</i>
	Dépenses réelles							<b>2,8</b>
	<b>Coût net du programme</b>							282,9
	<i>Autorisations totales</i>							<i>324,2</i>
	Dépenses réelles							<b>327,1</b>
Nota : Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (budgets des dépenses principal et supplémentaires et autres autorisations).								
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999.								
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.								

### Tableau financier 3

#### Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues et dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Développement	300,8	314,6	309,5	349,1	348,1
Administration générale	11,0	11,3	11,2	12,9	12,6
<b>Total</b>	311,8	325,9	320,7	362,0	360,7

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations

## Tableau financier 5

### Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues pour 1998-1999 aux autorisations totales et aux dépenses réelles, par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)			
Organisation	Secteur d'activité		TOTAUX
	Développement	Administration générale	
Politiques et Programmes	23,3	0,1	23,4
(Autorisations totales)	21,2	0,4	21,6
(Dépenses réelles)	21,2	0,4	21,6
Affaires ministérielles et Tourisme	3,8	0,7	4,5
(Autorisations totales)	4,8	1,2	6,0
(Dépenses réelles)	4,8	1,2	6,0
Finances et Services corporatifs	3,1	6,9	10,0
(Autorisations totales)	6,3	5,9	12,2
(Dépenses réelles)	6,3	5,9	12,2
Services juridiques	0,0	0,3	0,3
(Autorisations totales)	0,0	0,3	0,3
(Dépenses réelles)	0,0	0,3	0,3
Ressources humaines	0,4	0,9	1,3
(Autorisations totales)	0,2	1,0	1,2
(Dépenses réelles)	0,2	1,0	1,2
Régions	278,9	2,3	281,2
(Autorisations totales)	316,6	4,1	320,7
(Dépenses réelles)	315,6	3,8	319,4
TOTAUX	309,5	11,2	320,7
(Autorisations totales)	349,1	12,9	362,0
(Dépenses réelles)	348,1	12,6	360,7
% du TOTAL	96,5 %	3,5 %	100 %
<p>Nota : Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (budgets des dépenses principal et supplémentaires et autres autorisations).</p> <p><b>Les chiffres en caractères gras</b> correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999.</p> <p><b>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</b></p>			

## Tableau financier 7

### Recettes non disponibles

Recettes non disponibles par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Développement	22,1	28,5	40,6	40,6	36,4
<b>Total des recettes non disponibles</b>	22,1	28,5	40,6	40,6	36,4

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations.

## Tableau financier 8

### Paiements prévus par la loi

Paiements prévus par la loi par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
Développement	9,1	12,3	10,4	10,8	10,8
<b>Total des paiements prévus par la loi</b>	9,1	12,3	10,4	10,8	10,8

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations.

## Tableau financier 9

### Paiements de transfert

Paiements de transfert pour le secteur d'activité Développement (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Subventions</b>	0,4	0,7	5,0	5,0	1,0
<b>Contributions</b>	254,2	264,2	264,3	303,3	307,3
<b>Total des paiements de transfert</b>	254,6	264,9	269,3	308,3	308,3

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations.

## Tableau financier 15

### Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)	Valeur des éléments du passif éventuel		
	Au 31 mars 1997	Au 31 mars 1998	Courant au 31 mars 1999
<b>Liste des éléments du passif éventuel</b>			
<b>Prêts</b>			
Garanties d'emprunt	19,2	16,1	12,5
<b>Revendications et causes en instance ou imminentes</b>			
Litiges	10,0	4,0	10,0
Non contentieuses			
<b>Total</b>	29,2	20,1	22,5

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, aux budgets supplémentaires des dépenses et dans les autres autorisations.

## **PARTIE VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**1**

### *Personnes-ressources pour renseignements complémentaires*

#### **Finances et Services corporatifs**

Peter Estey

Vice-président Finances et Services corporatifs

C.P. 6051, 644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Téléphone : (506) 851-6438

Télécopieur : (506) 851-7403

#### **Politiques et Programmes**

Paul LeBlanc

Vice-président, Politiques et Programmes

C.P. 6051, 644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Téléphone : (506) 851-3550

Télécopieur : (506) 851-7403

#### **Rapport sur le rendement**

Terry Thomas

Directeur exécutif, Services d'examen

C.P. 6051, 644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Téléphone : (506) 851-2956

Télécopieur : (506) 851-7403

#### **Adresse Internet**

[www.acoa.ca](http://www.acoa.ca)



## *Lois administrées par l'APECA*

Le ministre responsable de l'APECA est seul responsable devant le Parlement en ce qui concerne la loi suivante :

*Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (L.R.C., 1985, ch. G-5.7) et ses modifications

Le ministre responsable de l'APECA est conjointement responsable devant le Parlement en ce qui concerne les lois suivantes :

*Loi sur les prêts aux petites entreprises* (L.R.C., 1985, ch. S-11) et ses modifications  
*Loi sur les zones spéciales* (L.R.C., 1985, ch. S-14)

**a. Agence de promotion économique du Canada atlantique****Siège social de l'APECA****C.P. 6051****644, rue Main****Moncton (Nouveau-Brunswick)****E1C 9J8****(506) 851-2271 (Rens. généraux)****(506) 851-7403 (Télécopieur)****APECA Nouveau-Brunswick****C.P. 578****570, rue Queen, 3<sup>e</sup> étage****Fredericton (Nouveau-Brunswick)****E3B 5A6****(506) 452-3184 (Rens. généraux)****(506) 452-3285 (Télécopieur)****APECA Terre-Neuve****11<sup>e</sup> étage, édifice John Cabot****C.P. 1060, succursale C****10 Barter's Hill****St. John's (Terre-Neuve)****A1C 5M5****(709) 772-2751 (Rens. généraux)****(709) 772-2712 (Télécopieur)****APECA Nouvelle-Écosse****1801, rue Hollis, bur. 600****C.P. 2284, succursale M****Halifax (Nouvelle-Écosse)****B3J 3C8****(902) 426-6743 (Rens. généraux)****(902) 426-2054 (Télécopieur)****APECA Île-du-Prince-Édouard****C.P. 40****100, rue Sydney****Bureau 325, 3<sup>e</sup> étage****Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)****C1A 7K2****(902) 566-7492 (Rens. généraux)****(902) 566-7098 (Télécopieur)****APECA Ottawa****C.P. 1667, succursale B****60, rue Queen, 4<sup>e</sup> étage****Ottawa (Ontario)****K1P 5R5****(613) 954-2422 (Rens. généraux)****(613) 954-0429 (Télécopieur)**

**b. Société d'expansion du Cap-Breton**

**Société d'expansion du Cap-Breton**

**C.P. 1750**

**4<sup>e</sup> étage, Commerce Tower**

**15, rue Dorchester**

**Sydney (Nouvelle-Écosse)**

**B1P 6T7**

**(902) 564-3600 (Rens. généraux)**

**(902) 564-3825 (Télécopieur)**